

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

 maison
de
l'habitat



Du lundi au vendredi
9h00 à 12h30
14h00 à 17h30
Fermeture le mardi matin


MAUGES
COMMUNAUTE


MAUGES
COMMUNAUTE

L'ÉDITO

Chers Maugeois,

Ce nouveau rapport d'activité retrace l'action menée par les services de Mauges Communauté tout au long de l'année 2022. Alors que les effets de la crise sanitaire se faisaient moins sentir après deux ans de pandémie, qui ont été le témoin de la remarquable capacité de réaction, de mobilisation et de résilience de notre territoire, nous avons dû faire face à une tout autre crise : une crise énergétique. Conséquence directe du retour d'une guerre majeure aux portes de l'Europe, cette situation a ouvert une nouvelle période de turbulence qui n'aura épargné personne.

L'année 2022 a également vu se multiplier les événements climatiques extrêmes. La rapidité et l'intensité du dérèglement climatique dépasse toutes les prévisions et chacun réalise désormais que nous ne pouvons plus nous contenter d'observer passivement la vulnérabilité de notre environnement.

Ces épreuves renforcent sans nul doute notre détermination et conforte particulièrement nos choix et convictions ! Notre structuration nous donne aujourd'hui les moyens de répondre aux multiples défis qui se présentent à nous. Ainsi, en 2022, les politiques stratégiques de Mauges Communauté ont connu une importante montée en puissance. Les actions en faveur de la transition énergétique se sont intensifiées. L'agglomération et ses six communes membres sont d'ailleurs investies dans la démarche de labellisation « climat – air – énergie ». Ce label vient récompenser le travail collectif de tout un territoire, qui se montre résolument à la hauteur du défi climatique en proposant une écologie positive et enracinée !

L'ouverture de la Maison de l'Habitat participe grandement à l'effort écologique puisque, parmi les nombreux travaux d'amélioration effectués à l'aide de ce nouveau service, elle a permis plus de 500 rénovations énergétiques ! Au total, 3 500 ménages ont été accueillis et conseillés.

La question du logement est une priorité et elle doit naturellement être réfléchie et conciliée avec d'autres enjeux tout aussi essentiels : l'attractivité, l'aménagement, la mobilité... C'est pourquoi nous avons engagé cette année la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), avec l'objectif que ce document reprenne strictement ce qui deviendra notre véritable projet de territoire, plus ambitieux, qui engage l'ensemble de ses forces vives et nous conduit avec confiance vers 2050 !

Le conseil prospectif territorial prendra toute sa part dans cette réflexion. Cette instance citoyenne, véritable laboratoire d'idées, a considérablement évolué en 2022, et peut compter sur l'engagement d'une soixantaine de membres représentatifs du territoire. Tout ceci n'aurait pas été possible sans l'engagement d'élus déterminés s'appuyant sur l'efficacité et le professionnalisme de l'ensemble des agents. Je tiens à les remercier vivement pour leur travail quotidien, dans l'intérêt du bien commun, au service des Mauges et de ses habitants !

Didier HUCHON,
Président de Mauges Communauté

SOMMAIRE

Le territoire -----	p.4
Les élus du Conseil communautaire -----	p.6
La gouvernance 2020 - 2026 -----	p.8
Finances -----	p.9
Ressources humaines -----	p.12
Politiques contractuelles -----	p.15
Conseil prospectif territorial -----	p.17

AMÉNAGEMENT ----- P.19

>> UN TERRITOIRE STRUCTURANT SON MAILLAGE URBAIN

Urbanisme -----	p.20
Habitat -----	p.23
Mobilités -----	p.25
Aménagement numérique -----	p.27

DÉVELOPPEMENT ----- P.29

>> UN TERRITOIRE COMPÉTITIF ET INNOVANT

Économie -----	p.30
Agriculture et alimentation -----	p.33
Tourisme -----	p.36
Énergies renouvelables -----	p.39
Transition écologique et animation territoriale -----	p.41

VIVRE ENSEMBLE ----- P.45

>> UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ORGANISANT DES SERVICES DE QUALITÉ

Culture et patrimoine -----	p.46
Solidarités santé -----	p.49
Eau potable et assainissement -----	p.53
GEMAPI -----	p.56
Politique des déchets -----	p.58

LE TERRITOIRE

Beaupréau-en-Mauges

----- 23 419 hab. ----- 230 km² ----- 102 hab./km² ----- 10 cd*

Chemillé-en-Anjou

----- 20 828 hab. ----- 324 km² ----- 65 hab./km² ----- 13 cd

Mauges-sur-Loire

----- 17 924 hab. ----- 192 km² ----- 94 hab./km² ----- 11 cd

Montrevault-sur-Èvre

----- 15 668 hab. ----- 199 km² ----- 79 hab./km² ----- 12 cd

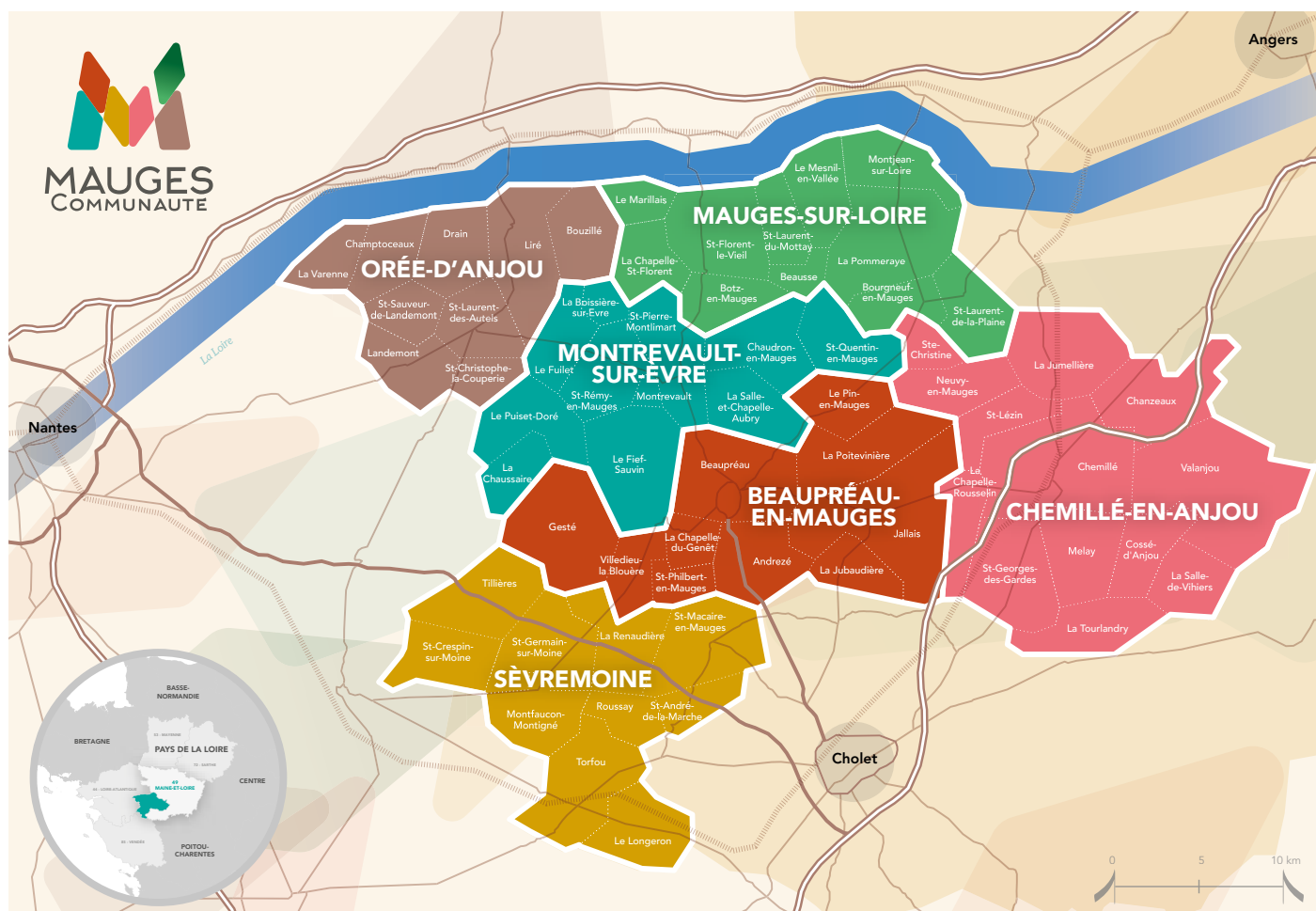
Orée-d'Anjou

----- 16 429 hab. ----- 156 km² ----- 105 hab./km² ----- 9 cd

Sèvremoine

----- 25 162 hab. ----- 213 km² ----- 119 hab./km² ----- 10 cd

*Renscement INSEE 2019 en vigueur au 1^{er} janvier 2022 - cd = commune déléguée



6 communes nouvelles
et 64 communes
délégées

120 000
habitants

40 500
emplois
publics et privés

1 315 km²



1^{er} janvier 2016 : Création de la
communauté d'agglomération
Mauges Communauté

1 PRÉSIDENT

1 BUREAU COMMUNAUTAIRE

composé de 11 vice-présidents & 6 conseillers délégués

49 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Compétences exercées

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
 - Équilibre social de l'habitat
 - Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 - Eau potable
- Assainissement et eau pluviale urbaine

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
 - Action sociale d'intérêt communautaire
 - Aménagement numérique
- Gestion des milieux humides et des réseaux hydrographiques
 - Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Contributions au service départemental d'incendie et de secours

LES E D CONSEIL COM 2022*



André MARTIN
Conseiller délégué
à l'Emploi Formation



Isabelle BILLET
Vice-présidente
Stratégie écologique
et animation
territoriale



Émilie BOUVIER
Vice-présidente
Solidarités
Santé



**Guylaine
LESERVOISIER**



**Philippe
GILIS**



**Céline
PIGRÉE**



**Ludovic
SECHÉ**



Christophe DOUGÉ
Vice-président
Pôle Grand cycle
de l'eau
Assainissement
et eau potable



Sylvie MARNÉ
Vice-présidente
Culture Patrimoine



Denis RAIMBAULT
Conseiller délégué
Infrastructures
routières, ferroviaires
et numériques

**ORÉE-
D'ANJOU**

**MONTREVAU
SUR-ÈVRE**

**BE
EN**

SÈVREMOINE



**Benoît
BRIAND**



**Isabelle
HAIE**



**Danielle
JARRY**



**Serge
PIOU**



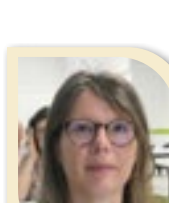
Didier HUCHON
Président



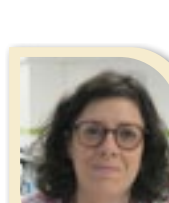
Richard CESBRON
Vice-président
Habitat



Chantal GOURDON
Conseillère déléguée
Finances,
procédures contractuelles,
commande publique



**Claire
BAUBRY**



**Céline
BONNIN**



**Catherine
BRIN**



**Thierry
LEBREC**



**Paul
NERRIÈRE**



**Geneviève
GAILLARD**



**Mathieu
LERAY**

ÉLUS DU MUNAUTAIRE -2026

MAUGES-
SUR-LOIRE

LT-

AUPRÉAU-
N-MAUGES

CHEMILLÉ-
EN-ANJOU



Yannick BENOÎST
Vice-président
GEMAPI



Marie
LE GAL



Claudie
MONTAILLER



Gilles PITON
Vice-président
Pôle Transition écologique
Politique des déchets



Jean BESNARD
Conseiller délégué
Soutien et relance
économique



Nadège
MOREAU



Christophe
JOLIVET



Hervé MARTIN
Vice-président
Pôle Aménagement
Urbanisme



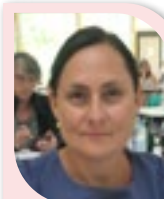
Luc PELÉ
Conseiller délégué
Énergies
renouvelables



Yann
SEMLER-COLLERY
Vice-président
Tourisme



Christelle
BARBEAU



Sophie
BIDET-ENON



Anne-Rachel
BODEREAU



Franck AUBIN
Vice-président
Pôle Développement
Économie



Annick BRAUD
Vice-présidente
Mobilités



Régis LEBRUN
Conseiller délégué
Agriculture &
alimentation



Pascal
CASSIN



Brigitte
LEBERT



Corinne
BLOCQUAUX



Thérèse
COLINEAU



Philippe
COURPAT



Marie-Ange
DÉNÉCHÈRE



Sonia
FAUCHEUX



Didier
SAUVESTRE



Olivier
MOUY

LA GOUVERNANCE

2022*-2026

* Remaniement de septembre 2022 suite aux nouvelles élections à Orée-d'Anjou

BUREAU ÉLARGI : 18 membres

CONFÉRENCE DES MAIRES :
6 membres

11 COMMISSIONS DE 20 MEMBRES

5 DÉLÉGATIONS

PRÉSIDENT
Didier
HUCHON

PÔLE
AMÉNAGEMENT

Hervé
MARTIN

URBANISME

Hervé
MARTIN

HABITAT

Richard
CESBRON

MOBILITÉS

Annick
BRAUD

INFRASTRUCTURES
ROUTIÈRES, FERROVIAIRES
NUMÉRIQUES

Denis
RAIMBAULT

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Gilles
PITON

POLITIQUE
DES DÉCHETS

Gilles
PITON

STRATÉGIE
ÉCOLOGIQUE
ET ANIMATION TERRITORIALE

Isabelle
BILLET

PÔLE
GRAND CYCLE
DE L'EAU

Christophe
DOUGÉ

ASSAINISSEMENT
EAU POTABLE

Christophe
DOUGÉ

GEMAPI

Yannick
BENOIST

PÔLE
DÉVELOPPEMENT

Franck
AUBIN

ÉCONOMIE

Franck
AUBIN

AGRICULTURE

Régis
LEBRUN

EMPLOI
FORMATION

André
MARTIN

SOUTIEN ET
RELANCE
ÉCONOMIQUE

Jean
BESNARD

TOURISME
Ôsez Mauges

Yann SEMLER-
COLLERY

ENR
Mauges
Énergies

Luc
PELÉ

PÔLE
SOLIDARITÉS
ET ANIMATION
TERRITORIALE

Didier
HUCHON

SOLIDARITÉS
SANTÉ

Émilie
BOUVIER

CULTURE
PATRIMOINE

Sylvie
MARNÉ

FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE
PROCÉDURES CONTRACTUELLES

Chantal GOURDON

CITOYENNETÉ

RESSOURCES HUMAINES CHSCT/CT

COMMUNICATION

FINANCES



9

budgets au total
dont
1 budget principal
et 8 budgets annexes



25 M€

d'investissements
dont 14 M€ pour
l'eau potable, l'eau pluviale
et l'assainissement



6,6 M€

de charges de personnel

UN BUDGET DYNAMIQUE

Le budget 2022 procède d'une volonté déterminée de poursuivre les politiques structurantes pour les Mauges, en les inscrivant de plain-pied dans une ambition de développement économique, d'aménagement équilibré du territoire, et de solidarité. Bien entendu, les documents de planification adoptés par Mauges Communauté (SCoT, CLS, PLH, PCAET, PAT, PEC) sont au cœur de cette triple ambition, pour placer les Mauges dans les transitions à l'œuvre.

Ainsi, on soulignera que ce projet de budget 2022, est **un budget d'action**.

Il maintient un fort engagement en faveur du développement de l'économie, pour rester aux côtés de nos entrepreneurs, que ce soit par la poursuite du projet Synergie (acquisition site Lacroix, définition des fonctions et des aménagements, par l'aménagement des espaces, l'immobilier, le tourisme d'affaires ou encore l'agriculture et l'alimentation (PAT, action foncière, action transmission)), et le soutien aux dispositifs de formation avec l'Agglomération du Choletais (IFTO, Maison de l'Orientation, Campus connecté).

Il accorde des moyens substantiels, pour la mise en œuvre de la vaste politique de l'aménagement comprenant :

- la planification stratégique avec le lancement de la révision du SCoT qui devra être compatible au SRADDET, dont le projet arrêté par le Conseil régional en décembre 2020, classe les Mauges comme pôle structurant ;
- l'habitat, avec le programme local de l'habitat et l'ouverture de la « Maison de l'Habitat », l'engagement de plusieurs études à vocation opérationnelle (OPAH et OPAH-RU, dispositif de gouvernance du logement social).

Il place la transition écologique au cœur des politiques de Mauges Communauté, avec de nombreuses actions transversales comme : l'action Cit'ergie mutualisée avec les communes selon un dispositif de coopération territoriale renforcé, le renforcement de l'accompagnement de la filière agricole dans la transition écologique (CarbÔMauges, etc.), l'élaboration du plan d'actions mobilités, le développement du mix énergétique comportant l'implication des citoyens et, de façon globale, une démarche de mobilisation des acteurs territoriaux par des appels à projets (associations, citoyens) pour mettre en œuvre les actions du PCAET.

Il accélère la mise en œuvre des projets d'investissement du grand cycle de l'eau, par l'application d'un programme pluriannuel d'investissement ambitieux.

Il confirme l'attachement sans faille aux politiques de solidarités, ciment de cohésion, par son soutien aux actions du service Solidarités-Santé (CLIC, CLH, CLS), et à la culture par le subventionnement de la saison culturelle, et l'engagement nouveau dans les musiques actuelles et une démarche patrimoniale.

Comment est financée l'agglo ?



**REDEVANCES ET
FACTURATIONS**

24,5 M€



**DOTATION
GLOBALE DE
FONCTIONNEMENT**

6,8 M€



**DOTATIONS ET
SUBVENTIONS**

11,5 M€



**RECETTES
FISCALES**

4,75 M€



**COMPENSATION
CTE**

2,9 M€



**LOYERS ET
VENTES**

De terrains, matériaux...

7,5 M€



**FONDS NATIONAL
DE PÉRÉQUATION
DES RESSOURCES
INTERCOMMUNALES
ET COMMUNALES**

3,4 M€



EMPRUNTS

14,6 M€



**REMBOURSEMENT
DES COMMUNES**

0,8 M€

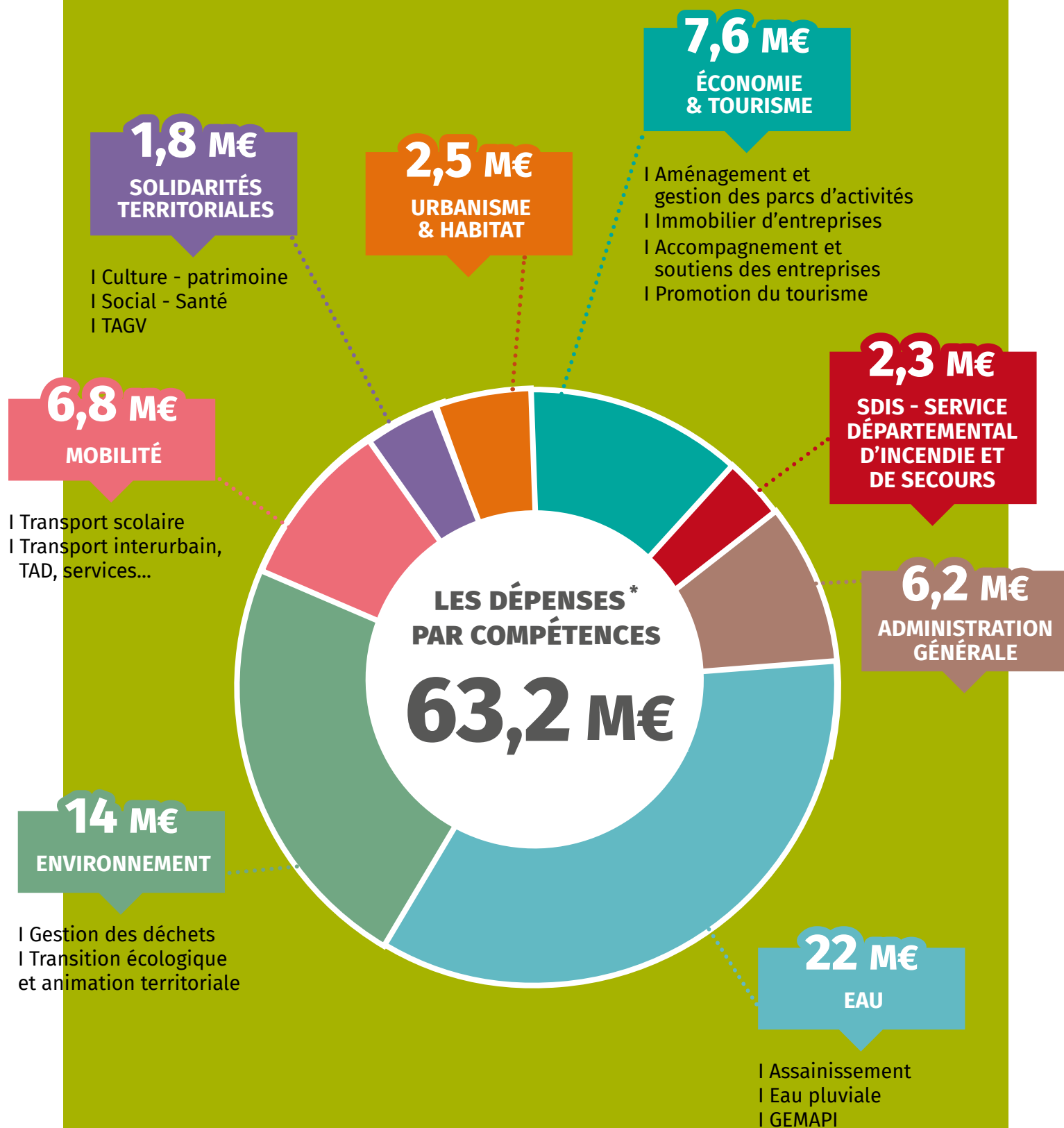


**ATTÉNUATION DE
CHARGES & FCTVA**

0,2 M€

LES DÉPENSES PAR COMPÉTENCES

Dépenses de fonctionnement et d'investissement cumulées des budgets principal et annexes
- Budget 2022 -



RESSOURCES HUMAINES



168

agents en activité
au 31/12/2022



164,7

Équivalents
Temps Plein



45 ou 25

jours de télétravail
par an

UNE STRUCTURATION QUI S'ACHÈVE

2022 peut être considérée comme la dernière année de structuration de Mauges Communauté.

- > La Direction du Grand cycle de l'eau a été renforcée, en lien avec la perspective de recrutement définie en 2020.
- > La thématique emploi et formation est désormais dotée de moyens pour être investie.
- > Le service Habitat a vu sa constitution finalisée.
- > Une agente est arrivée pour mener le SCoT.
- > Le service Prévention et gestion des déchets s'est aussi doté de moyens pour mener des animations de prévention mais aussi pour mieux répondre aux habitantes et habitants.
- > Des postes longtemps attendus, comme celui de l'animatrice innovation et participation, ont été pourvus.
- > La mission affaires juridiques et assemblées a été structurée.
- > Le service RH a été constitué.

Mauges Communauté a désormais atteint sa structuration cible, avec environ 170 agents. Ce travail de structuration des services, ainsi que les mutations et départs en retraite ont entraîné l'arrivée de 55 nouvelles agentes et nouveaux agents au sein des services, soit un fort taux de renouvellement de l'équipe.

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SERVICE RESSOURCES HUMAINES

L'année 2022 a été fortement marquée par la constitution du nouveau service ressources humaines (RH). Le responsable du service est arrivé en janvier 2022. Après avoir travaillé à la constitution de son service, sont arrivées :

- > une gestionnaire RH, le 1^{er} juin 2022
- > une seconde gestionnaire RH, le 1^{er} août 2022
- > une chargée de la vie au travail et du développement des RH, le 1^{er} août 2022.

LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

L'effectif de Mauges Communauté au 31 décembre 2022 est de **176 agents**, dont 168 en activité, 2 en détachement et 6 en disponibilité.

SERVICES	Agents en activité	Équivalents temps plein
Direction générale	1	1
Communication	3	3
Ingénierie technique	3	3
Finance - Commande publique	9	8,5
Secrétariat général	3	3
Ressources humaines	4	4
Affaires juridiques et assemblées	1	1
Archives	1	1
Informatique (mutualisé)	(3)	(1,5)
Direction Animation et Solidarités territoriales	1	1
Solidarités et santé	9	7,6
Culture	8	8
Animation Conseil prospectif	1	1
Direction Aménagement	1	1
SCoT	1	1
Droit des sols	17	17
Habitat	4	4
Mobilités	6	6
SIG	3	3
Direction Développement	1	1
Relations avec les entreprises et animation territoriale	5	5
Agriculture et alimentation	1	1
Projet Synergie	1	1
SEM Mauges Énergie	1 (2)	0,8 (1,8)
SPL Ôsez Mauges	1 (12)	0,8 (10,8)
Transition énergétique et animation territoriale	2	2
Gestion des déchets	18	17
Direction Grand Cycle de l'Eau (GCE)	1	1
Administratif GCE	7	6,8
Exploitation Assainissement	26	26
Contrôle et conseil à l'utilisateur	13	13
Patrimoine	12,5	12,5
GEMAPI	1,5	1,5
Contrôle de l'exploitation	1	1
TOTAL	168 (185)	164,7 (178,8)

Cette structuration a permis à Mauges Communauté de reprendre en direct la gestion de tous ses actes dès juin 2022, de ses paies dès septembre 2022 et de pouvoir mener une véritable politique de ressources humaines depuis avril 2022. Les délais de mise en œuvre du service ont été rapides. Les agents apprécient le fait d'avoir désormais des interlocuteurs dédiés.



DE NOUVELLES POLITIQUES RH MISES EN ŒUVRE RAPIDEMENT

En matière de politiques RH, l'année 2022 a été fructueuse. De nombreux projets ont été menés, notamment grâce à l'appui du comité technique et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans le cadre d'un dialogue riche et constructif avec les représentants du personnel.

L'année 2022 a ainsi été l'occasion :

- > d'adopter le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et son plan d'action. Dans ce cadre, ont été nommés une conseillère en prévention et un nouvel assistant de prévention ;
- > de réviser le cadre du régime indemnitaire (RIFSEEP), en revoyant le cadre de l'indemnité sur les fonctions, les sujétions et l'expertise (IFSE) et en instaurant un complément indemnitaire annuel (CIA) pérenne ;
- > de mettre en œuvre un règlement du télétravail pérenne ;
- > d'adopter des lignes directrices de gestion, non seulement pour les titulaires, mais aussi pour les contractuelles et contractuels ;
- > d'adopter un règlement et un plan de formation ;
- > de créer une cellule d'écoute pour les violences et le harcèlement sexistes et sexuels ;
- > de mettre à jour l'organigramme général des services ;
- > de mettre à jour le règlement intérieur.

Les représentants du personnel ont été renouvelés lors des élections du 8 décembre 2022, menant à la création d'une instance unique en lieu et place du CT et du CHSCT : le comité social territorial (CST).

Filière	Cadre d'emplois	Agents
Administrative	Administrateur (A+)	2
	Attaché (A)	17
	Rédacteur (B)	24
	Adjoint administratif (C)	32
Technique	Ingénieur (A)	12
	Technicien (B)	29
	Agent de Maîtrise (C)	7
	Adjoint technique (C)	37
Sociale	Assistant socio-éducatif	3
	Agent social	3
Culturel	Attaché de conservation du patrimoine (A)	1
Autre	Apprenti	1

POLITIQUES CONTRACTUELLES



3 575 098 €

de soutien FEDER



2 798 611 €

de Contrat de Relance
et de Transition Écologique



2 315 068 €

de dotation
du Conseil départemental

L'EUROPE ACCOMPAGNE LE TERRITOIRE : L'AGGLOMÉRATION RETENUE AU PROGRAMME ITI

Mauges Communauté est, depuis trois générations, pilote du programme européen LEADER sur le territoire. Sur la période 2014-2020, 3,2 millions d'euros de fonds européens ont été injectés dans l'économie locale des Mauges avec plus de 80 projets soutenus.

Pour bénéficier d'un nouveau soutien de la commission européenne, Mauges Communauté s'est portée candidate à l'investissement territorial intégré (iTi), programme dédié aux 15 communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles de la région Pays de la Loire pour la période 2021-2027.

Le contrat passé entre la région, autorité de gestion des fonds européens, et les territoires a pour but de définir des priorités pour chaque territoire et de décliner un plan d'actions au plus près des besoins dans les domaines de la transition énergétique, de la préservation de l'environnement et de la cohésion sociale. Une enveloppe globale est pré-fléchée vers la communauté, qui a ensuite la responsabilité de sélectionner les projets qui seront proposés au cofinancement européen.

La candidature des Mauges découle d'une stratégie fondée sur les feuilles de route de Mauges Communauté et des six communes. Elle s'appuie sur un diagnostic territorial et comprend un plan d'actions.

L'enveloppe financière de l'ITI attribuée à Mauges Communauté s'élève à 3 575 098 € de FEDER dont 1 865 567 € pour la transition écologique et 1 709 531 € pour la cohésion sociale.

Six projets ont été ciblés :

- > Une boucle d'autoconsommation collective d'électricité sur le site de la Loge à Beaupréau-en-Mauges
- > Une boucle d'autoconsommation collective d'électricité sur la zone d'activités Val de Moine à Sèvremoine
- > Une boucle d'autoconsommation collective d'électricité sur la zone d'activités des 3 routes à Chemillé-en-Anjou
- > La construction d'une médiathèque à Saint-Pierre-Montlimart / Montrevault-sur-Èvre

- > La requalification de la Place de la Févrierie à Saint-Florent-le-Vieil / Mauges-sur-Loire
- > La revitalisation du centre-bourg de Chemillé-en-Anjou - Place du château

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) TOUJOURS ACTIF

En 2022, 2 798 611,38 € ont été octroyés dans le cadre du CRTE.

Parmi les projets soutenus :

- > la construction d'un pôle santé à Saint-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine,
- > la réhabilitation de l'école publique et construction d'une périscolaire et d'un restaurant scolaire à Beausse / Mauges-sur-Loire,
- > la rénovation énergétique et réaménagement de la maison commune des loisirs à Andrezé / Sèvremoine,
- > la création d'un centre médico psychologique infanto juvénile à Chemillé-en-Anjou (antenne de l'Hôpital de Cholet).

CLAP DE FIN POUR LE CONTRAT TERRITOIRES-RÉGION 2020

Le contrat territoires-région (CTR) de Mauges Communauté est doté d'une enveloppe financière de 5 449 000 €. 15 projets ont été soutenus au titre du CTR tournés vers l'affirmation des fonctions de centralité des bourgs-centres des communes nouvelles, en liaison parfaite avec le projet d'aménagement du SCoT, la santé, la transition écologique, la mobilité, le loisir parmi lesquels :

- > Construction d'un centre aquatique à Mauges-sur-Loire / La Pommeraye
- > Création d'une maison de santé à Orée-d'Anjou / Saint-Laurent-des-Autels
- > Aménagement de la Gare Torfou - Le Longeron - Tiffauges / Sèvremoine
- > Installation de panneaux photovoltaïques sur l'hôtel de ville et parking de Beaupréau-en-Mauges
- > Revitalisation du centre-ville de Chemillé, bourg-centre de Chemillé-en-Anjou.

UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENT DES COMMUNES

Le département de Maine-et-Loire accompagne le développement des investissements portés par les communes, au regard de sa compétence de solidarité territoriale attribuée par la loi NOTRe. Les communes des Mauges bénéficient d'une dotation de 2 315 068 €.

Vingt projets ont été retenus en 2022 dans le cadre des premiers appels de fonds pour 1 000 000 € de subvention, dont :

- > la construction d'une médiathèque à Saint-Germain-sur-Moine / Sèvremoine,
- > la création de deux aires de jeux à Saint-Laurent-des-Autels et Liré / Orée-d'Anjou,
- > la construction d'un multi-accueil à La Pommeraye / Mauges-sur-Loire,
- > le transfert / extension de la bibliothèque de Valanjou / Chemillé-en-Anjou,
- > l'aménagement des espaces publics à Saint-Rémy-en-Mauges / Montrevault-sur-Èvre.



CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



6

membres engagés
dans le Bureau



5

ateliers menés
sur la saisine déchets



1

nouvelle animatrice
arrivée en août 2022

*« Ce qui est attendu du Conseil prospectif, c'est de voir à 10-15 ans... »
a déclaré le Président de Mauges Communauté lors de sa rencontre avec
le bureau du Conseil Prospectif territorial le 6 décembre 2022.*

ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE ANIMATRICE

En août 2022, une animatrice du Conseil prospectif est recrutée par Mauges Communauté, poste resté vacant un an.

Son parcours professionnel diversifié permet au Conseil de compter sur une animation innovante affirmée par Adeline Humeau, la présidente du conseil.

Après avoir pris connaissance de l'histoire et des travaux déjà réalisés grâce au soutien des collègues de Mauges Communauté et de la présidente du conseil, l'animatrice s'est attelée à installer un fonctionnement pérenne du conseil et à organiser les échanges en vue de terminer la première saisine déchets entamée en 2021.

LES TRAVAUX DE LA SAISINE DÉCHETS SE POURSUIVENT

Après s'être informé et formé en 2021 sur la question des déchets, 2022 a été l'année de la créativité pour le conseil prospectif : quelles idées soutenir auprès des élus pour éclairer leur décision dans les années à venir ?

Grâce à quatre rencontres collaboratives et une conférence sur le « nudge » (coup de pouce aux comportements vertueux en français), les préconisations se dessinent peu à peu sous la houlette de la nouvelle animatrice. À partir d'idées isolées, sont abordés des ensembles de propositions qui feront sens autour de trois pistes d'actions en 2023. La conférence sur le nudge a éclairé les membres du conseil autour du levier comportemental du changement. La participation à une « fresque du Climat » leur a permis de prendre de la hauteur par rapport à la saisine, de connaître la politique de Mauges Communauté en la matière et d'identifier les limites humaines et sociales à la mise en œuvre de certaines mesures.

LE PREMIER BUREAU INSTALLÉ

En novembre, sur la base des intentions initiales, Adeline Humeau, présidente, a constitué le bureau du conseil prospectif, marquant une nouvelle étape dans la vie de l'instance.

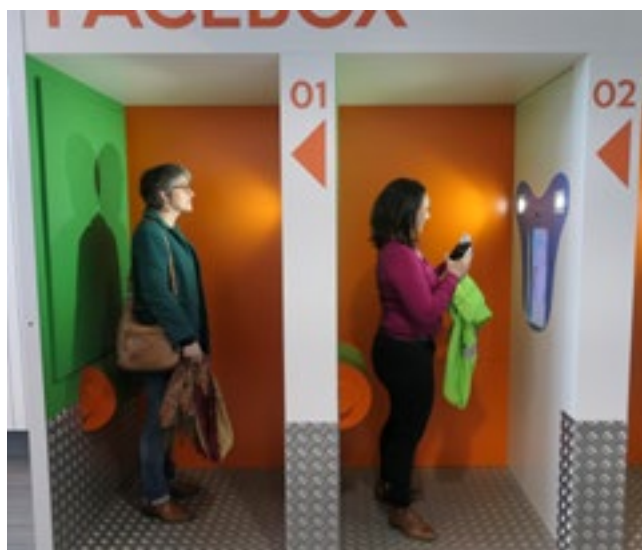
La constitution de ce premier bureau a été approuvée en assemblée plénière, en même temps que le règlement intérieur. Celui-ci vient encadrer notamment la manière dont le conseil prospectif souhaite définir les saisines et auto-saisines de travail. Il permettra aux prochaines saisines d'être débattues avant d'être travaillées par le conseil.

DES OUTILS DE COMMUNICATION ACTIVÉS

Avec l'arrivée de la nouvelle animatrice, le [site internet www.conseilprospectif-mauges.fr](http://www.conseilprospectif-mauges.fr), outil collaboratif de travail et d'échanges pour les membres du conseil est réellement animé. La partie collaborative du site a fait l'objet d'une réorganisation à partir d'une approche utilisateur des contenus afin de faciliter la communication. La page d'accueil laisse apparaître uniquement les rendez vous et les actualités, ce qui permet aux différents membres de se tenir informés plus facilement des événements désormais plus réguliers. Une synthèse des échanges et un partage des discussions sont à chaque fois disponibles.

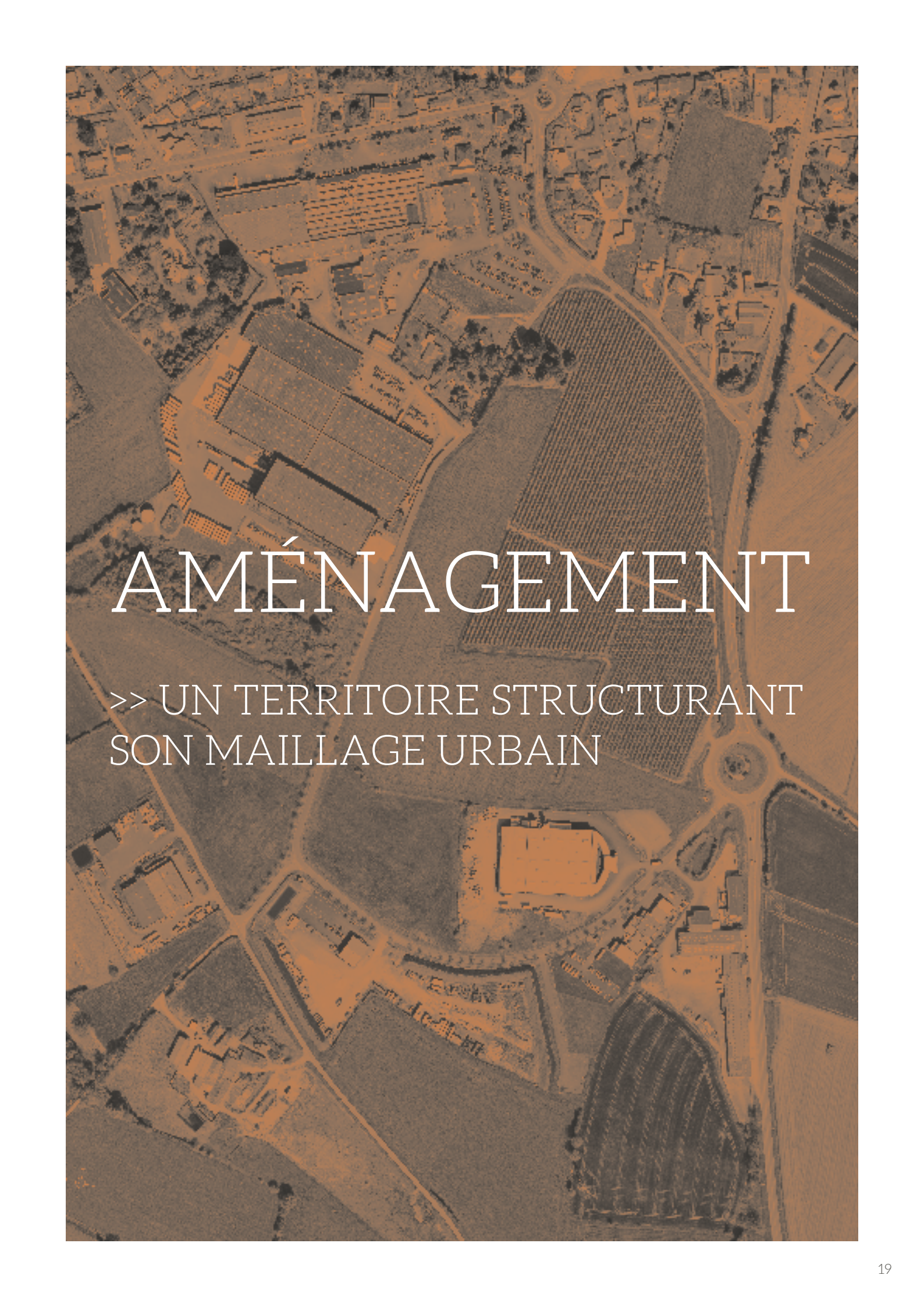
Le rythme des [lettres d'actualité](#) s'est aussi intensifié pour mettre en avant les avancées des travaux et les expériences inspirantes sur le territoire et ailleurs.

Un [trombinoscope](#) a été créé pour permettre l'interconnaissance des membres.



PERSPECTIVES 2023

- ✓ La création d'une nouvelle identité.
- ✓ La finalisation de la 1^{re} saisine.
- ✓ Le renouvellement d'une partie des membres.



AMÉNAGEMENT

>> UN TERRITOIRE STRUCTURANT
SON MAILLAGE URBAIN

URBANISME



Attribution du marché de
révision du SCoT pour

279 867 €

sur 3 ans



9 112

autorisations d'urbanisme
instruites



- 5,5 %

par rapport à 2021



53 %

déposés en lignes

2022 a été l'année décisive du lancement effectif de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) d'une part et de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme obligatoire au 1^{er} janvier 2022 d'autre part.

LA RÉVISION DU SCOT ENCLENCHÉE

Révision du SCoT : une année de lancement du marché et d'élaboration du planning

Pour la planification stratégique, l'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre du marché de la révision du SCoT. L'élaboration du cahier des charges à la fin de l'année 2021 a permis le lancement de l'appel d'offres restreint le 6 janvier 2022 avec une date limite de réception des candidatures pour le 5 avril 2022. Des auditions ont eu lieu avec les cinq candidats le 20 mai 2022 et ont abouti, le 1^{er} juin 2022 à la proposition d'attribution du marché au groupement composé de Futurouest (mandataire), Audicce Urbanisme et Environnement, GTC, Stratys, Denis Lochmann, L'atelier de l'Estuaire et la Chambre d'agriculture des Pays-de-la-Loire pour un montant TTC de 279 867,60 €.

Une nouvelle équipe pour conduire la révision du SCoT

À la fin de l'année 2022, le Pôle Aménagement a vu l'arrivée de sa nouvelle directrice ainsi que d'une chargée de mission SCoT. Cette équipe nouvelle s'est consacrée à la constitution du planning de la révision du SCoT en lien avec le mandataire du groupement retenu.

Concertation : les temps forts de la révision du SCoT

Le lancement de la révision à l'été 2022 a été marqué par la définition des instances de gouvernances (comité de pilotage, COPIL, et comité technique, COTECH, notamment) et le partage des enjeux de la procédure avec les communes.

De juin à octobre : des réunions de lancement ont été organisées dans les conseils municipaux de 4 communes, animées par le vice-président à l'aménagement de Mauges Communauté et la directrice du Pôle Aménagement. Elles ont permis de lancer la procédure, d'expliquer le cadre légal d'un SCoT et de présenter le planning général de la démarche. Les réunions de lancement de Sèvremoine et d'Orée-d'Anjou ont été réalisées en septembre et octobre.

De juin à octobre : des entretiens ont été réalisés entre les bureaux d'études, des élus du territoire et les services de Mauges Communauté.

6 septembre : les premiers COPIL et COTECH ont eu lieu en présence de l'ensemble des bureaux d'études pour présenter le groupement, rappeler l'intention de la révision, partager la méthodologie et le planning et évoquer le mode de prise en compte de la loi Climat et Résilience. Ce même jour, une commission urbanisme dédiée au SCoT s'est également tenue avec le groupement.

15/16 septembre et 21/22 octobre : une réunion s'est tenue dans chacune des 6 communes en présence de Futuouest et Audicce avec pour objectifs de faire un bilan des réunions de lancement, d'échanger sur les enjeux identifiés au lancement de la révision, de revenir sur le SCoT de 2013, de rappeler les intentions générales de la révision, de partager la méthode et le planning du SCoT, d'éclaircir les enjeux de la loi Climat et Résilience et d'identifier les enjeux de chaque commune au regard de leurs plans locaux d'urbanisme.

Automne : le planning global de la révision du SCoT, la définition des temps forts pour 2022-2023 et des différentes instances de gouvernance ont été finalisés.

Décembre : une commission urbanisme élargie avec formation au SCoT a été animée par Futuouest et Audicce regroupant 18 élus.

Tout au long de l'année : la commission urbanisme a été animée autour de thématiques liées au SCoT.

LE DROIT DES SOLS

Un service sans papier : une année de changement avec le dépôt de dossiers dématérialisés et d'instruction entièrement numériques

Suite à la loi dite ELAN, le service autorisation du droit des sols (ADS) de Mauges Communauté a mis en œuvre la dématérialisation des dépôts des autorisations d'urbanisme et leur instruction. Pour aller plus loin, elle a organisé la numérisation des dossiers encore déposés en format papier dans les communes. Cette organisation a attiré l'attention de l'État qui cite en exemple le territoire pour d'autres collectivités moins avancées. La dématérialisation reste à finaliser notamment auprès de l'UDAP ou le contrôle de légalité, qui exigent un envoi papier.

C'est en janvier 2022 qu'a été lancée la numérisation du dépôt des dossiers à l'instruction. Jusqu'alors, une commune faisait la numérisation et les autres collectivités envoyaient les demandes papiers à Mauges Communauté pour les scanner.

Tout au long de l'année, l'équipe du service ADS a été formée et accompagnée pour instruire sereinement dans le cadre nouveau de la dématérialisation.

En septembre, deux communes ont testé la numérisation des dossiers avant qu'elle ne soit généralisée à l'ensemble des communes en décembre 2022.

Un service ADS à la mesure de l'instruction réalisée

Au cours de cette année 2022, le service ADS s'est structuré pour absorber la charge de ses missions. Le service est désormais composé d'1 responsable de service, de 2 instructeurs adjoints au responsable, de 2 assistantes techniques et de 10 instructeurs.

Jeune équipe en place, il a fallu déployer des formations pour prise de poste d'instructeur qui se soldent sur 79 jours de formation, dont 30 jours liés à la dématérialisation.

Malgré une baisse de dossiers équivalent permis de construire (EPC) de 5,5 % par rapport à 2021, le nombre de dossiers instruits par agent (387) dépasse la moyenne de 350 étalonnée par l'État. Le service a géré au total sur l'année 5 420 dossiers EPC.

L'instruction en 2022 a été marquée par un léger ralentissement probablement lié aux surcoûts des matières premières, mais aussi de délivrance d'autorisation de prêts qui aurait été plus timide. Une surcharge de dossiers en fin 2022 a été ressentie, probablement liée au changement des contraintes de la Règlementation Thermique 2020 pour 2023.

Des rendez-vous avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) réactivés

Les rendez-vous avec l'ABF ont été repris à partir du mois de juin 2022, suite à l'allègement des prescriptions liées au COVID. 12 rendez-vous ont été honorés en présence de l'ABF et de pétitionnaires en 6 mois. Pour comparaison, les années précédentes une moyenne de 21 rendez-vous étaient tenus pour 416 dossiers concernés.

Un conseil à l'habitant optimisé

La moyenne des appels mensuels de conseil à l'habitant s'élèvent à 600, soit 6 542 appels à l'année et des rendez-vous physiques, très peu représentatifs, qui s'élèvent à 14 assurés à Mauges Communauté. En effet, les instructeurs reçoivent un pourcentage important d'appels à traiter directement qui devront être chiffrés en 2023. Les pratiques de conseils et de

traitement des dossiers ont beaucoup évolué depuis le COVID. Les instructeurs favorisent des rendez-vous en visio, qui semblent convenir aux habitants, en limitant leur déplacement parfois sur des précisions futiles de dossiers. Ainsi, le service limite l'usage du véhicule sur le territoire et contribue à optimiser le temps des pétitionnaires et des professionnels.

PERSPECTIVES 2023

LE DROIT DES SOLS

- ✓ Finalisation de la dématérialisation.
- ✓ Préparation du renouvellement du logiciel métier.
- ✓ Mise à jour de la convention avec les communes pour intégrer les évolutions des pratiques liées à la dématérialisation.
- ✓ Mise en œuvre des permanences auprès des communes.

LE SCOT

- ✓ Validation du diagnostic du SCoT et préparation du projet d'aménagement stratégique (PAS).
- ✓ Poursuite du suivi de l'avancée du SRADDET et participation aux échanges avec l'InterSCoT régional.
- ✓ Lancement de la consultation pour une étude de stratégie foncière et première étape de l'étude avec un gisement identifié à partir d'octobre.
- ✓ Préparation d'une étude d'opportunité pour la création d'un établissement public foncier local (EPFL).
- ✓ Travail avec l'université de Nantes (IGARUN – géographie rurale) sur l'avenir du territoire des Mauges en 2050.

MAUGES COMMUNAUTÉ

MAUGES COMMUNAUTÉ



BESOIN D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE OU D'UNE AUTORISATION DE TRAVAUX ? FAITES VOTRE DEMARCHE EN LIGNE !

Changement de fenêtres, pose d'une clôture ou de panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement... tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris. Sur les communes de Mauges Communauté, un nouveau service en ligne vous permet de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme de chez vous. Simple et sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements.

QUELS TYPES DE DEMANDES SONT CONCERNÉES ?

Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme... toutes les demandes d'urbanisme peuvent désormais être déposées sous forme numérique via un guichet numérique sécurisé. Une fois votre dossier déposé en ligne, votre commune en est informée et un instructeur de Mauges Communauté prend en charge votre demande.

Ce service en ligne est une nouvelle possibilité offerte aux usagers mais il n'est en aucun cas une obligation. Le dépôt sous format papier est toujours possible selon la procédure déjà existante. Renseignez-vous sur le site de votre commune.

LES ÉTAPES POUR DÉPOSER ET SUIVRE UNE DEMANDE D'URBANISME EN LIGNE

Consultez les informations utiles pour concevoir votre projet

➤ Sur le site de votre commune
• Consultez toutes les règles d'urbanisme s'appliquant à votre projet sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

➤ Sur maugescommunauté.fr dans la rubrique Urbanisme et Habitat - Droit des sols

• Consultez les conseils pour bien concevoir votre projet et préparer votre demande (choix du formulaire, aide à la constitution du dossier, édition de plans...).

• Consultez l'assistance en ligne ADAU qui vous guide dans les étapes à suivre pour remplir votre demande.

Accédez au portail web pour déposer votre demande

- 1 / Connectez-vous sur maugescommunauté.fr et rendez-vous dans la rubrique démarches en ligne Urbanisme et Habitat.
- 2 / Créez un compte avec votre adresse mail.
- 3 / Choisissez puis remplissez le formulaire cerfa en ligne.
- 4 / Joignez les documents numériques du dossier aux formats PDF, PNG et JPEG.
- 5 / Soumettez le dossier au service instructeur.

Après avoir créé votre compte personnel, vous pouvez à tout moment saisir en ligne votre demande d'autorisation d'urbanisme et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Suivez à tout moment l'avancée de votre dossier depuis votre compte

En vous connectant, vous pouvez suivre l'avancée de votre demande jusqu'à la décision de l'administration.

Vous pouvez également déclarer l'ouverture et l'achèvement de votre chantier et consulter vos précédentes demandes.

Les démarches d'urbanisme en ligne, c'est simple, rapide et accessible à tous !

MES DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE, C'EST :



Un service sécurisé, gratuit et accessible à tout moment dans une démarche simplifiée.



Un gain de temps : plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer un dossier ou envoyer des pièces complémentaires.



Un suivi en temps réel du dossier : depuis votre espace personnel, vous serez alerté en temps réel de l'évolution de votre demande (incomplet, majoration de délai, décision...)



HABITAT



900

ménages ont bénéficié d'une aide financière de Mauges Communauté en faveur de l'amélioration de l'habitat (entre octobre 2020 et décembre 2022) représentant un total de **2 100 000 €** d'aides attribuées



3 500

ménages accueillis et conseillés à la Maison de l'Habitat en 2022



42

logements vacants remis sur le marché locatif privé grâce aux aides en faveur de l'amélioration de l'habitat

Le conseil communautaire de Mauges Communauté a adopté le 20 novembre 2019 le 1^{er} programme local de l'habitat (PLH) 2019-2025. L'année 2022 a permis de poursuivre et d'intensifier la mise en œuvre des actions de ce plan d'actions stratégique en faveur de l'habitat.

L'OUVERTURE DE LA MAISON DE L'HABITAT

Action transversale à la croisée du programme local de l'habitat (PLH) et du plan climat air énergie territorial (PCAET), la Maison de l'Habitat a ouvert ses portes le 3 janvier 2022. Située dans les locaux de La Loge à Beaupréau, cette Maison de l'Habitat – la seule à l'échelle du département de Maine-et-Loire – constitue un nouveau service à l'habitant qui facilite le parcours de l'utilisateur pour toutes ses démarches en lien avec l'habitat ou le logement. Ce lieu, au fonctionnement partenarial, facilite également la mise en relation entre les habitants et les artisans du territoire dans une logique de massification de la rénovation énergétique.

Pour animer ce guichet de référence, deux agents ont été recrutés pour assurer l'accueil et la coordination de la Maison de l'Habitat. De nombreuses permanences sont organisées tout au long de la semaine pour orienter, conseiller et accompagner les habitants : ADIL, ALISEE, Soliha, etc.

La Maison de l'Habitat a très rapidement répondu aux besoins des habitants puisqu'au cours de l'année 2022, ce sont plus de 3 500 ménages qui ont été accueillis, orientés et conseillés. Plusieurs temps d'animations ont également été proposés au cours de l'année pour faire connaître la Maison de l'Habitat : participation à la Fête de la Petite Angevine, à la Foire de Chemillé, organisation de webinaires sur l'habitat ou encore organisation de petits-déjeuners des professionnels de l'habitat ou de l'immobilier en partenariat avec la CAPEB notamment.

PRÈS DE 900 MÉNAGES SOUTENUS PAR MAUGES COMMUNAUTÉ DANS LEURS TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LEUR LOGEMENT ENTRE 2020 ET 2022

L'année 2022 a constitué la dernière année de mise en œuvre du 1^{er} dispositif d'aides en faveur de l'amélioration de l'habitat de Mauges Communauté. Validé en 2020, pendant la crise sanitaire, ce dispositif d'aides était doté de 2,1 millions d'euros d'aides à destination des propriétaires occupants (aux revenus modestes et intermédiaires) et des propriétaires bailleurs engageant des travaux d'amélioration de leur logement : rénovation énergétique, adaptation à la perte de mobilité, travaux lourds à l'intérieur de logements très dégradés et lutte contre la vacance de plus de deux ans.

Au terme de la durée de vie de ce premier dispositif, ce sont 874 ménages qui ont bénéficié de l'attribution d'une aide de Mauges Communauté pour financer les travaux précités :

- > **461 rénovations énergétiques** menées par des propriétaires occupants ;
- > **352 adaptations de logement** à la perte de mobilité menées par des propriétaires occupants ;
- > **61 rénovations énergétiques** menées par des propriétaires bailleurs.

L'enveloppe allouée à ce dispositif a été entièrement consommée entre 2020 et 2022 ce qui a permis de générer près de 21 millions d'euros de travaux essentiellement effectués par des artisans locaux. Le gain énergétique moyen relevé dans les logements ayant bénéficié d'un soutien financier s'élève à 51 %. Enfin, parmi les 877 ménages soutenus, 56 ont obtenu une prime relative à la remise sur le marché de logements très dégradés et 42 ont obtenu une prime relative à la remise sur le marché d'un logement vacant depuis plus de deux ans.

À partir de ces résultats, les élus ont adopté un nouveau dispositif d'aides sur la période 2023-2025, qui se déploiera à partir du 1^{er} janvier 2023. Doté de 2,4 millions d'euros d'aides, ce nouveau dispositif d'aides vise à soutenir 1 230 ménages sur trois ans. Plusieurs nouveautés sont apportées visant à encourager les rénovations globales et

performantes des logements : création d'une prime pour l'atteinte d'une étiquette énergétique A ou B après travaux, création d'une prime « matériaux biosourcés », etc.

UN BILAN À MI-PARCOURS DU PLH

Adopté en novembre 2019, l'année 2022 donne l'occasion de procéder au bilan à mi-parcours du PLH de Mauges Communauté. Fort de ses 17 actions et des 10 millions d'euros de budget qui lui sont affectés sur la période 2020-2025, le bilan à mi-parcours constitue un moment important pour évaluer les actions menées, les affirmer ou les réorienter le cas échéant.

Pour mener à bien ce bilan à mi-parcours, un séminaire partenarial a été organisé en novembre 2022 avec une cinquantaine de participants : élus, services de l'État et du département, bailleurs sociaux, associations, etc.

Ce temps d'échanges collaboratif a permis d'évaluer les trois premières années de mise en œuvre du PLH et de réfléchir aux enjeux des trois années à venir. Le bilan qui sera produit en début d'année 2023 sera également présenté aux services de l'État lors d'une réunion du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement. Les réflexions engagées parallèlement à l'élaboration de ce bilan à mi-parcours, sur la prospective financière de Mauges Communauté, viendront donner les moyens de mettre en œuvre les actions du PLH sur la période 2023-2025.

PERSPECTIVES 2023

- ✓ Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des 17 actions du programme local de l'habitat, dans la continuité de celles déjà déployées depuis 2020.
- ✓ Création d'une conférence intercommunale du logement qui sera l'occasion d'améliorer les politiques locales d'attribution de logements sociaux.
- ✓ Lancement d'une étude de définition du besoin en aires d'accueil des gens du voyage.
- ✓ Réorientation de certaines actions suite au bilan à mi-parcours du PLH qui sera adopté en 2023, etc.
- ✓ Ouverture de permanences délocalisées de la Maison de l'Habitat dans les communes.



6 213

élèves transportés sur

142

circuits scolaires



7 639

voyages TAD



Solidaire

26 180 km

parcourus par les bénévoles
du transport solidaire



795

demandes d'aides à l'achat
d'un vélo électrique

Le plan de mobilités territorial de Mauges Communauté s'est achevé fin 2022 avec la définition de trois axes stratégiques et d'un plan de 10 actions prioritaires. Parallèlement, dans un contexte de forte pénurie de conducteurs de cars, le service mobilités a su faire face à un important surcroît d'activité, tout en intégrant à son réseau Mooj ! la gestion des trois lignes régulières internes au territoire.

LE PLAN MOBILITÉS ACHEVÉ

Le plan mobilités permet de décliner la stratégie territoriale en plan d'actions à l'horizon 2030. Il est axé autour de 3 orientations stratégiques :

- > développer la multimodalité et faciliter le passage d'un mode à un autre ;
- > offrir des alternatives à la voiture pour les déplacements de proximité ;
- > mettre en œuvre une politique de report modal pour les déplacements domicile-travail.

Globalement, 10 actions ont été définies visant à favoriser et amplifier la pratique du vélo, du covoiturage et de l'autopartage ainsi que l'offre de transport à la demande et de lignes régulières en faveur de tous les habitants du territoire et en particulier des entreprises. Cette démarche est menée en cohérence avec le PCAET et notamment avec l'axe 3 « Agir avec une mobilité bas carbone et limiter les besoins de déplacement ».

UNE RENTRÉE FACE À LA PÉNURIE DE CONDUCTEURS DE CARS

Les Mauges ont été confrontées en 2022 comme partout en France au contexte des hausses du coût de l'énergie en forte progression et à une pénurie très forte de conducteurs de cars. Mauges Communauté a continué à maintenir un service de proximité compétitif et accessible à tous.

Pour faire face à cette pénurie, Mauges Communauté a mis en œuvre plusieurs actions avec ses partenaires, pour limiter au maximum les conséquences de cette pénurie. La mutualisation des circuits a été une des solutions privilégiée pour faire face à l'urgence de la situation, en prenant soin de desservir l'ensemble des 550 points d'arrêts du territoire. Le dialogue a été également continu avec les chefs d'établissements

scolaires pour optimiser les heures de ramassage. Des actions ont également été mises en œuvre pour favoriser le recrutement : un dialogue avec les collectivités pour trouver des solutions de mutualisation de personnels, la prise en charge complète des coûts de formation des futurs conducteurs, etc.

3 LIGNES RÉGULIÈRES MOOJ !

Le réseau MOOJ ! a intégré au 1^{er} septembre, trois « lignes régulières » internes au territoire de Mauges Communauté. Gérées auparavant par les services de la Région via son réseau Aléop, elles le sont désormais entièrement par Mauges Communauté. Une tarification spécifique a été votée au conseil communautaire de juin et une communication déployée pour faire connaître le service au public.

- > La ligne 8B rallie Beaupréau et Cholet
- > La ligne 22B rallie St-Laurent-de-la-Plaine, Chalonnes, St-Georges-sur-Loire et Angers avec une correspondance à Bourgneuf-en-Mauges avec la ligne ALEOP 422.
- > La ligne 42 rallie Angers avec une correspondance à la gare de Chemillé avec la ligne 20 TER ALEOP.

PLUS DE TRANSPORT À LA DEMANDE EN 2022

Le transport à la demande (TAD) est assuré par Mauges Communauté sur les communes de Mauges-sur-Loire et de Montrevault-sur-Èvre. Le marché d'exploitation de ce service de transport a été renouvelé en 2022. Ce service est de plus en plus demandé avec une fréquentation en hausse de 21 % en 2022 par rapport 2021.

50 MARCHÉS TRANSPORTS SCOLAIRES RENOUVELÉS

Lors de l'année scolaire 2021/2022, Mauges Communauté a transporté 6 213 élèves sur le territoire de l'agglomération : 1 504 lycéens, 4 051 collégiens et 658 élémentaires. Ces transports sont effectués sur 142 circuits spéciaux ou renforts de lignes régulières assurés par 14 transporteurs locaux.

Des marchés de renouvellement ont été préparés pour la rentrée de septembre 2022 :

ils concernent 50 circuits avec 6 lots, relancés fin décembre et notifiés en janvier 2022.

Question sécurité, la généralisation du port de gilet haute visibilité se poursuit avec de nombreuses actions de sensibilisation notamment dans les collèges (interventions prévention/sécurité auprès des 6^e) et de contrôles à bord des cars.

UN INTÉRÊT POUR LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE CONFIRMÉ

Le service de location de vélo à assistance électrique (VAE), créé en 2020, à destination de la population active du territoire dans l'optique d'offrir une alternative pour les trajets domicile-travail de faibles distances, a permis de louer en 2022 l'ensemble de la flotte de 60 vélos. Sur l'année 2022, 76 contrats de locations ont été conclus, soit une hausse de 10 % comparativement à 2021, la période de location la plus propice restant de mars à octobre.

Mauges Communauté attribue également une aide financière de 100 € pour un VAE classique et 350 € pour un VAE biporteur ou triporteur, et ce en complément du dispositif de soutien financier proposé par l'État.

En 2022, l'attrait de ce dispositif s'est confirmé avec 795 demandes de subventions (dont 9 VAE triporteurs) contre 621 l'année précédente. L'ensemble des demandes ont reçu un avis positif et pu bénéficier de l'aide financière de Mauges Communauté pour l'acquisition d'un VAE, pour une enveloppe budgétaire de 81 750 €. Géré en régie par le service mobilités, le fonctionnement de ce service évoluera certainement à l'avenir en prévision de la réception d'une nouvelle flotte de 70 VAE et du lancement du schéma cyclable communautaire.

PERSPECTIVES 2023

- ✓ Mise en œuvre des premières actions du plan mobilités.
- ✓ Lancement du schéma cyclable communautaire.
- ✓ Réception d'une flotte de 70 VAE.
- ✓ Mise en œuvre du versement mobilités sur le territoire.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



264 km

de PCRS vecteur créés sur
Montrevault-sur-Èvre
et Orée-d'Anjou



62 381

connexions aux

110

cartes accessibles
dans le WEBSIG



2 137

adresses créées
dans la Base Adresse Locale



2 600

utilisateurs du portail
Open Data

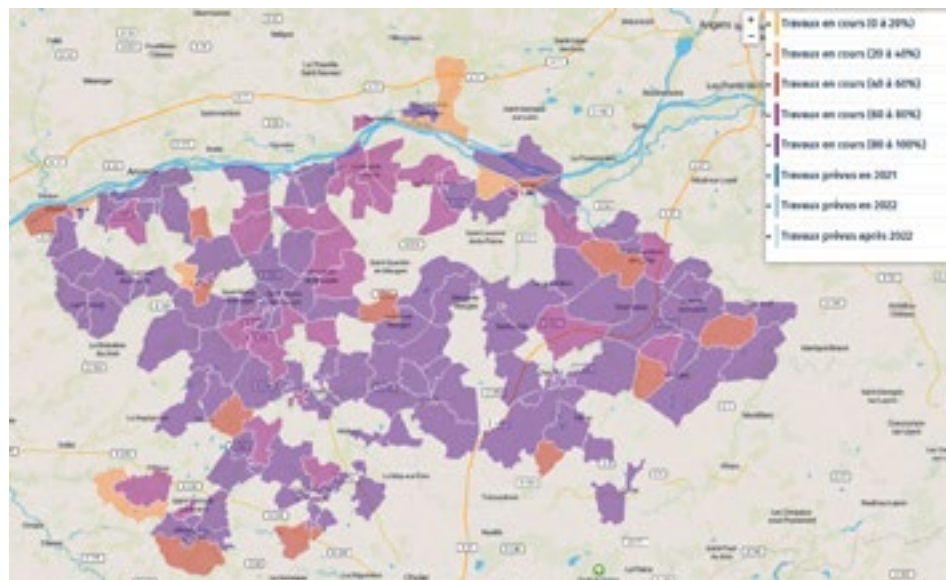
Le déploiement du réseau de fibre optique sur le territoire, lancé en 2018 sur un programme de travaux de 5 ans s'est accéléré en 2022. Le service d'information géographique (SIG) a quant à lui repris son activité d'accompagnements et de formation des collaborateurs des communes en parallèle d'un travail de refonte du service avec un diagnostic partagé a été lancé pour situer précisément les besoins du pôle du grand cycle de l'eau notamment.

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE ET ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

En 2022, Anjou Fibre et Anjou Numérique reprennent leur place de premier interlocuteur pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Anjou fibre a pour rôle de raccorder chaque rue, chaque foyer, chaque entreprise à la fibre optique.

Devant les multiples difficultés d'accès aux informations, un conseiller territorial a été recruté pour répondre aux besoins des Mauges et **Anjou Numérique** a mis en œuvre une plateforme d'appels accessible au grand public : 0 801 870 009 et contact@anjou-numerique.fr



LE DÉPLOIEMENT DES ANTENNES RELAIS

L'encadrement du déploiement des réseaux mobiles a été une préoccupation des élus des Mauges en 2022, motivée par les exigences de couverture du New Deal mobile et la feuille de route 5G de l'État qui rendent inéluctable l'extension du parc d'antennes relais et la construction de nouveaux pylônes. Une démarche collective a abouti à un recueil de bonnes pratiques pour guider les opérateurs.

Un comité pilotage des antennes relais a été constitué pour émettre des avis sur l'implantation d'antennes. Pour autant, les exigences réglementaires citées ci-dessus, ne permettent pas de remettre en cause une implantation. Cet espace collectif a été envisagé pour permettre aux communes de créer l'opportunité de dialogue avec les porteurs de projet et de les ajuster en cas de complication.

Les dossiers d'informations municipaux ont été publiés sur le site de Mauges Communauté. Le travail reste à ajuster sur ces démarches pour que ces documents d'une durée de vie courte soient présents physiquement en commune et directement sur les sites internet des communes. Afin d'améliorer l'accès aux documents, le service SIG a réalisé une carte visuellement plus accessible. Pour autant, la mise à jour est laborieuse, alors qu'un site officiel est à disposition du grand public. Afin de consolider le cadre juridique et de limiter tout recours ou confusion, il a été fait le choix d'orienter finalement directement sur le site officiel.

SIG : UNE ANNÉE DE BILAN ET DE PRIORISATION

Il a été réalisé un travail collectif sur l'inventaire des activités, contour des priorités et des organisations à venir. Un poste dédié attaché à la direction du grand cycle de l'eau (GCE) a été créé et l'agent a mis en place un certain nombre d'outils de suivi spécifiques. Enfin, un stagiaire a été intégré pour apporter le soutien nécessaire le temps de définir l'organisation du service. L'inventaire collectif a abouti au constat d'un besoin de 4 équivalents temps plein pour absorber les priorités du service SIG, notamment ceux du grand cycle de l'eau.

Les fonctions principales du service ont été réinterrogées pour aboutir à la définition suivante.

Fonction 1 : un support d'exploitation

Le SIG est la matière première constituant le support majeur d'exploitation pour la gestion quotidienne de service public assuré par Mauges communautés, notamment en matière d'urbanisme, d'assainissement, d'adduction d'eau potable, GEMAPI, de collecte de déchets... Il s'adresse à la fois aux services en interne (grand cycle de l'eau, ingénierie technique...) et aux communes.

Fonction 2 : un support d'études

Le SIG est le support d'études nécessaire au développement de toutes les compétences exercées, l'analyse de leur efficience jusqu'à la prospective et aide à la décision (échange de données et pratiques pour le diagnostic SCoT sur les thématiques de l'habitat, l'environnement, l'urbanisme, la mobilité et le grand cycle de l'eau).

Fonction 3 : une lecture et une identification du territoire

Enfin, le SIG contribue à l'identification du territoire en répondant aux données à transmettre obligatoirement à l'extérieur pour alimenter les plateformes officielles, mais aussi en facilitant sa lisibilité extérieure donc sa valorisation.

PERSPECTIVES 2023

- ✓ Définition de l'organigramme et des priorités du service.
- ✓ Intégration d'un agent supplémentaire dédié à la direction du grand cycle de l'eau.
- ✓ Création d'indicateurs pour la valorisation de l'activité du service.
- ✓ Suivi des études stratégiques.

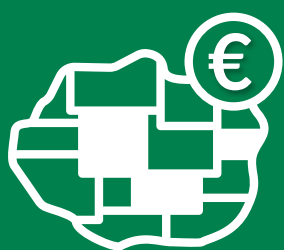


DÉVELOPPEMENT

>> UN TERRITOIRE COMPÉTITIF
ET INNOVANT



ÉCONOMIE



12 ha
de terrains vendus
en Zone d'Activité



650
acteurs économiques
rassemblés à la 4^e édition des
Rendez-vous de la Réussite



100 000 €
pour un appel à projets
sur l'économie circulaire

2022 a été marquée par le lancement rapide des premières actions du plan économie circulaire et l'acquisition du site Lacroix pour l'implantation du projet Synergie, alors que l'application de la feuille de route emploi/formation prend forme. Côté animation du territoire, les Rendez-vous de la Réussite, évènement incontournable des acteurs économiques a rencontré le succès tant attendu depuis 2020.

UN SERVICE ÉCONOMIQUE RÉORGANISÉ ET RENFORCÉ

Pour prendre en compte les nouveaux enjeux et apporter les meilleures réponses à nos acteurs économiques, le service s'est réorganisé et s'est renforcé pour prendre en compte deux thématiques : l'une en plein développement, **l'économie circulaire** et l'autre nouvelle pour la collectivité, **l'emploi/formation**. Les chargés de développement ne sont plus territorialisés mais interviennent désormais sur l'ensemble du périmètre des Mauges avec une expertise dédiée :

- > le foncier et l'immobilier ;
 - > le commerce et les aides aux entreprises ;
 - > l'économie circulaire ;
 - > et l'emploi et de la formation
- avec une nouvelle animatrice qui a rejoint l'équipe en septembre.

LE FONCIER ÉCONOMIQUE EN MOUVEMENT

Une dynamique des ventes toujours présente

Mauges Communauté a vendu 26 parcelles en zones d'activités représentant au total 12 hectares.

- > Beaupréau-en-Mauges : 6 lots, soit 39 004 m²
- > Chemillé-en-Anjou : 2 lots, soit 11 338 m²
- > Mauges-sur-Loire : 1 lots, soit 2 371 m²
- > Montrevault-sur-Èvre : 2 lots, soit 4 242 m²
- > Orée-d'Anjou : 8 lots, soit 26 474 m²
- > Sèvremoine : 11 lots, soit 22 497 m²

Urbanisme circulaire : la requalification de friche amorcée

Dans l'optique de répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience, Mauges Communauté a négocié avec Bouyer Leroux l'acquisition de leur site déconstruit et dépollué à l'entrée de la commune déléguée de Saint-Laurent-des-Autels à Orée-d'Anjou. Les études sont en cours pour la réalisation d'une nouvelle zone d'activité (ZA).

Une opération de densification a par ailleurs été accompagnée par Mauges Communauté sur la ZA de la Cayenne de la Renaudière à Sèvremoine (mise en relation, viabilisation, etc.).

Enfin, la réflexion d'optimisation foncière a été enrichie par un voyage d'étude à Guérande sur un village d'entreprises.

Les conditions de cessions revues

La commission économie a travaillé sur de nouvelles conditions de cession des terrains en zones d'activités. Jusqu'ici, les réseaux eau potable, eaux usées et télécom étaient pris en charge par la collectivité. Dorénavant, les terrains sont vendus et la totalité des raccordements est à la charge des acquéreurs.

UNE ANIMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Des animations de réseaux

2022 aura été synonyme d'une forte reprise des animations économiques co-portées par Mauges Communauté :

- > Une trentaine de déjeuners avec les acteurs économiques des différentes communes
- > Deux soirées organisées à Orée-d'Anjou et Montrevault-sur-Èvre qui ont rassemblé 40 et 50 personnes
- > 5 conseils d'administration des clubs d'entreprises pour faciliter leur organisation (AECM, Èvre&Co, L'Oréenne, CEMA)
- > La 4^e édition des Rendez-vous de la réussite, le 24 novembre, qui aura permis de rassembler plus de 650 acteurs économiques, majoritairement du territoire.

Un accompagnement individuel et collectifs des entrepreneurs

Mauges Communauté a poursuivi son action de soutien à la création et à la reprise d'entreprise artisanale, commerciale et de services par l'organisation d'événements et de dispositifs d'aide.

En partenariat avec la Région et l'association Initiative Anjou, Mauges Communauté a accompagné 33 entreprises en 2022 par l'octroi de prêts d'honneur : 20 créations, 12 reprises et un développement d'entreprises. Le comité de prêt a pu se réunir à 8 reprises.

En collaboration avec la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises de Cholet, la collectivité a pu organiser 5 matinées d'information à la création et à la reprise d'entreprises.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN PLEIN ESSOR

L'année 2022 a été marquée par un événement majeur, « Mode in Mauges », 4^e édition de l'événement annuel de la transition Changer d'ère, tourné cette année sur l'économie circulaire dans la filière textile. Cet événement s'est déroulé les 17 et 18 juin 2022 en partenariat avec l'Écocyclerie des Mauges. Une centaine de scolaires ont été accueilli, une vingtaine d'acteurs économiques et environ 800 personnes ont participé aux ateliers, animations et défilé de mode. Cet événement a notamment permis de réunir les acteurs économiques autour d'un objectif commun pour la construction d'une filière textile durable et circulaire, répondant ainsi en parti aux objectifs de l'action n°14 du Plan Économie Circulaire (voir aussi p.43).

Le Plan Économie Circulaire a abondé de 100 000 € l'appel à projets « Transition écologique », confirmant l'engagement financier de la collectivité pour soutenir les projets en faveur de l'économie circulaire (matériaux, réparation, synergies inter-entreprises, etc.).

Une réflexion a été engagée sur la filière bâtiment et travaux publics (BTP) (action n° 15 du plan économie circulaire) afin d'étudier la valorisation de matériaux issus de la déconstruction de bâtiments en zones d'activité. Cette réflexion a permis l'acculturation des différents services de Mauges Communauté (service éco, service stratégie écologique, service ingénierie technique) sur cette thématique et d'engager la maîtrise d'ouvrage sur la question.

POURSUITE DU PROJET SYNERGIE

En juin 2019, Lacroix Group et Mauges Communauté annonçaient la construction d'une usine d'électronique 4.0 sur l'Anjou Actiparc à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges, le projet Symbiose. Mauges Communauté a choisi de faire route commune avec Lacroix Group pour la reconversion du site de Saint-Pierre-Montlimart en un espace collaboratif et contributif ouvert, dédié à l'innovation, à la formation, au savoir-faire, au numérique et au tourisme d'affaires, le projet Synergie.

2022 a été l'année de lancement qui a permis, à partir de mai, date d'acquisition du site, d'en prendre la mesure, de le faire découvrir et d'affiner le projet. Les premiers résidents se sont installés ponctuellement ou durablement, en coworking ou en espace privatif. Fin 2022 le projet de matériau-thèque avec l'Écocyclerie des Mauges s'est matérialisé avec l'installation dans les locaux de cette nouvelle activité lancée par AGIREC en complément de l'Écocyclerie de Saint-Quentin-en-Mauges.

Des événements ont également commencé à être organisés sur le site avec, par exemple, l'association Èvre&co des entrepreneurs locaux.

Mauges Communauté a répondu et a été retenue à l'appel à projets DEFINOV de la DREETS, avec deux partenaires majeurs : Make Ici et les Compagnons du Devoir. Ces organismes experts vont développer des formations autour du travail du bois, du métal des matériaux souples et des outils digitaux (fablab) à partir du 1^{er} semestre 2024, le temps pour la collectivité d'effectuer des travaux règlementaires et d'amélioration du bâtiment.

EMPLOI / FORMATION : UNE THÉMATIQUE COLLABORATIVE AVEC L'AGGLOMÉRATION DU CHOLETAIS

Depuis mars 2020, l'emploi et la formation ont intégré le pôle développement et le service économie. Les champs de l'emploi et de la formation dépassent les limites du territoire des Mauges. C'est pourquoi Mauges Communauté a souhaité les partager avec l'agglomération du

Choletais, pour les travailler au niveau du bassin d'emploi. Une collaboration étroite s'est mise rapidement en place sur différentes actions :

- > la Maison de l'Orientation avec l'organisation de permanences sur Beaupréau, Chemillé et St-Florent-le-Vieil ;
- > le Journal de l'Orientation relaie l'actualité de la maison de l'orientation et présente des parcours de réussite ;
- > le Carrefour de l'Orientation qui a eu lieu les 17, 18 et 19 novembre 2022 au parc des expositions de la Meilleraie à Cholet ;
- > le Forum de l'emploi au parc des expositions de la Meilleraie à Cholet regroupant près de 130 entreprises dont une trentaine des Mauges.

Une nouvelle chargée de développement emploi-formation est arrivée en septembre 2022 pour renforcer l'équipe. Elle travaille en binôme avec André Martin, conseiller délégué.

Une feuille de route stratégique emploi - formation sera finalisée en 2023.

CESSIONS IMMOBILIÈRES

- ✓ Cession à la société STAO – ZA Val de Moine – Saint-Germain-sur-Moine – Sèvremoine
- ✓ Cession à la société PMG Textile – ZA Val de Moine – Saint-Germain-sur-Moine – Sèvremoine
- ✓ Cession à la société R2M Distribution – ZA Val de Moine – Saint-Germain-sur-Moine – Sèvremoine
- ✓ Cession à la société GASPERI – ZA des 3 Routes Est – Chemillé – Chemillé-en-Anjou
- ✓ Levée d'option du crédit-immobilier par la société occupante Eglantines Création à Bouzillé – Orée-d'Anjou

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



500

personnes mobilisées
lors de la Semaine de
l'Alimentation



31

exploitations avicoles
aidées pour un montant
de 16 000 €



22

dossiers retenus
à l'appel à projet
Éviter-Réduire-Compenser
pour un montant de

610 118 €

L'année 2022 a été marquée par une crise importante pour la filière avicole. Face à l'épidémie d'Influenza aviaire, les élus des Mauges ont apporté leur soutien aux acteurs de la filière. L'année 2022 a également été celle de la première édition de la semaine de l'alimentation dans les Mauges. Cet événement qui s'est déroulé du 24 septembre au 1^{er} octobre est une des actions fortes qui démontre la volonté de sensibiliser le grand public aux questions de l'alimentation.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE POUR AGIR

L'observatoire du foncier agricole, réalisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, a été terminé en 2022 avec le recensement des communes de Montrevault-sur-Èvre et d'Orée-d'Anjou. Il s'agit d'un outil précieux pour mieux comprendre le territoire et notamment mettre en œuvre une stratégie foncière agricole.

LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE POUR SON RÔLE NOURRICIER ET ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT DU CONSOMMER LOCAL

La 2^e phase du plan alimentaire territorial (PAT) de Mauges Communauté a débuté fin 2019, centrée autour de 3 thématiques principales : la restauration collective, l'animation territoriale et la logistique des circuits de proximité. Dans la continuité de 2021, des actions concrètes ont été menées en 2022.

Un accompagnement continu de la restauration collective

Mauges Communauté accompagne les restaurants collectifs vers la réduction du gaspillage alimentaire et vers davantage d'approvisionnement local de qualité. Une méthode est proposée pour aider les agents des communes à diminuer le gaspillage alimentaire et à introduire plus de produits locaux dans leur préparation. En 2022, la commune d'Orée-d'Anjou a bénéficié d'un accompagnement pour la réalisation d'un diagnostic du gaspillage alimentaire dans ses restaurants scolaires en régie avec un affichage des résultats.

38 animations « Du champs à l'assiette » ont été réalisées en 2022, dans des établissements différents répartis sur le territoire pour sensibiliser de façon pédagogique les enfants.

Des ateliers techniques à destination des agents de restauration collective sur des thématiques en lien avec l'alimentation ont également été organisés. Le groupe de travail sur la commande publique a continué à se réunir afin de sensibiliser et donner appui aux communes pour introduire des produits locaux. En plus de favoriser l'interconnaissance des pratiques, des retours d'expérience de territoires voisins ont été organisés, notamment sur le passage aux contenants réutilisables dans les restaurants collectifs.

Une sensibilisation du grand public au manger local, durable et sain



2022 a été l'année de la 1^{re} édition de la Semaine de l'Alimentation dans les Mauges ! Elle s'est déroulée du 24 septembre au 1^{er} octobre. L'objectif de cet événement est de sensibiliser plus largement le grand public aux questions autour de l'alimentation. Les structures volontaires (centres sociaux, associations...) ont donc pu organiser des événements (fermes ouvertes avec Bienvenue chez mon producteur au naturel, ateliers de cuisine, animations, ciné-débat) tout au long de la semaine. La semaine s'est clôturée le samedi

1^{er} octobre, avec un événement sur la matinée autour de différentes animations thématiques : atelier de cuisine végétale et locale, échange sur la consommation locale et la réduction des déchets liés à l'alimentation, jeux, ateliers, dégustations, exposition... Cet événement a permis de toucher environ 500 personnes, et d'aborder l'alimentation de façon transversale en intégrant différentes dimensions : sociales, agricoles, nutritionnelles...

Vers une plateforme logistique de produits locaux

L'état des lieux de la logistique des circuits alimentaires de proximité sur le territoire a été complété par un benchmarking des initiatives inspirantes d'autres territoires, réalisé par la Chambre d'Agriculture. L'objectif était de prendre connaissance de projets de plateformes similaires dans d'autres territoires, afin de mieux comprendre leur fonctionnement.

Les agriculteurs ont également été impliqués dans le projet Consommer Local. Des réunions d'informations ont été organisées. Ces rencontres ont permis de sonder les attentes et les besoins. Pour plus de précisions, la Chambre d'Agriculture a également réalisé une enquête auprès des agriculteurs, permettant de recueillir les avis et recommandations pour le projet.

Enfin, un accompagnement de producteurs en circuits courts a été mis en œuvre, avec la réalisation de diagnostics logistiques individuels et l'élaboration de propositions d'optimisation logistique.

L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSMISSION CONTINUE

Le plan d'actions défini dans le cadre du dispositif régional « territoire pilote transmission » a été mis en œuvre. Un groupe d'appui local collaboratif, réunissant les acteurs de la transmission du territoire, animé par la Chambre d'Agriculture, s'est réuni régulièrement, une enquête sur les parcours d'installation des agriculteurs installés sur le territoire depuis les dix dernières années a été réalisée, des visites collectives de fermes et des cafés transmission ont aussi été organisés par le GABBAjou et l'association Vivre au Pays. L'objectif est de mettre en réseau les acteurs de la transmission, les cédants et les porteurs de projets du territoire de Mauges Communauté, afin de sensibiliser les cédants à une meilleure anticipation dans la reprise de leur exploitation.

RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS ÉVITER – RÉDUIRE – COMPENSER

D'après l'étude préalable réalisée par la Chambre d'Agriculture dans le cadre du principe éviter – réduire – compenser (ERC), le montant de compensation collective dans les Mauges a été calculé à 610 960 €. Afin de répartir au mieux cette somme, un appel à projets collectifs agricoles a été organisé en 2021. En 2022, un comité de sélection, composé d'élus de la profession agricole ainsi que de Mauges Communauté, s'est réuni pour évaluer les 32 dossiers reçus. Ainsi, 22 projets au total ont été retenus pour obtenir une subvention, avec un plafond maximal de 50 000 € par projet. Ces dossiers ont été validés par la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF). Ainsi, ces subventions devront permettre aux structures lauréates (CUMA, associations d'irrigants, association apicole, association de conservation des Mauges...) de mettre en œuvre leur projet d'ici 2025.

UN SOUTIEN À LA FILIÈRE AVICOLE FACE À LA CRISE DE LA GRIPPE AVIAIRE

Dans un contexte d'épidémie d'Influenza aviaire, les activités avicoles de la région Pays de la Loire ont été fortement impactées. Le Maine-et-Loire, et plus particulièrement le territoire de Mauges Communauté, avec 117 cas avérés d'Influenza aviaire, traversent une crise importante qui met l'ensemble de la filière, de la reproduction à la transformation, dans une fragilité importante et pour une durée indéterminée.

Ainsi, les exploitations agricoles touchées doivent faire face à cette épidémie qui a des conséquences sanitaires, économiques et sociales. Face à cette situation difficile, les élus de Mauges Communauté ont montré leur soutien à cette filière, avec la conduite d'un dispositif d'aide directe aux exploitations agricoles touchées.

Cette aide, sous forme de subvention, vise à soutenir la réalisation d'un accompagnement comptable permettant de diagnostiquer les effets de la crise aviaire sur la trésorerie ainsi que des perspectives d'évolution. Organisée de septembre à décembre 2022, elle a été ouverte à tous les agriculteurs ayant été déclarés infectés

par la grippe aviaire. Au total, 31 dossiers ont été déposés par des exploitations du territoire pour une subvention de 500 € par exploitation.

Dans la continuité de ces aides, les élus de Mauges Communauté ont voté une motion de soutien pour demander le déploiement d'urgence du vaccin dans les élevages, en particulier sur le territoire des Mauges très durement touché.

LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS CLIMAT AGRICULTURE

Un appel à projets portant sur la thématique agriculture et climat a été lancé en avril 2022 dans le but d'accompagner l'agriculture dans sa transition vers des systèmes d'exploitation plus sobres en énergie et moins émetteurs de gaz à effet de serre, d'anticiper les aléas liés aux changements climatiques, mais aussi de maintenir et développer le stockage de carbone, notamment par les haies bocagères, l'agroforesterie et les prairies. Il s'agit donc de soutenir des initiatives portées par les associations, instituts techniques agricoles ou les chambres consulaires.

L'objectif est de mobiliser les acteurs du territoire dans l'accompagnement de la filière agricole, autour des enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de stockage de carbone.

22 dossiers ont été déposés, et seront évalués en 2023 par un jury composé d'élus de Mauges Communauté.

PERSPECTIVES 2023

- ✓ Élaboration d'un livret d'accueil sur la transmission/installation.
- ✓ Renouvellement des partenariats dans le cadre du PAT.
- ✓ Semaine de l'Alimentation 2023 autour du thème de la saisonnalité.
- ✓ Réalisation d'une étude de faisabilité pour le projet de plateforme logistique « consommer local ».
- ✓ Élaboration d'une stratégie foncière agricole à l'échelle du territoire.

Lancement de saison

15 MARS 2022

Théâtre Foirail - Chemillé

Ôsez
MAUGES
L de l'

TOURISME



53

entreprises engagées
dans le tourisme d'affaires



182 094

visites
sur osezmauges.fr



84

entreprises ouvrent leur porte
au public pour
C'est quoi ton entreprise ?



407

commerces locaux adhèrent
à KDôMauges

Pour cette 4^e année d'activité, la SPL Ôsez Mauges se voit confortée dans ses axes stratégiques. Avec la montée du slow tourisme, la recherche de proximité aussi bien pour les événements d'entreprises que pour les loisirs, les valeurs simples de rencontres et d'authenticité et de retour aux essentiels, les Mauges s'affirment à l'échelle régionale.

PLUS DE VISIBILITÉ POUR LES « ÉVÉNEMENTS PRO »

L'objectif double du service « événement pro » est à la fois de développer l'offre événementielle sur le territoire et être apporteur d'affaires. 53 partenaires constituent la vitrine du tourisme d'affaires et des cadeaux d'entreprises.

Le manuel, outil majeur de prospection, édité en 4 500 exemplaires, la rubrique « Événements Pro » du nouveau site Internet, les publications sur LinkedIn ont contribué à une belle visibilité de l'offre des Mauges.

Ôsez Mauges était présent au Salon So Événements où le territoire des Mauges a été remarqué et souligné auprès d'autres acteurs majeurs du tourisme d'affaires régionaux, aux côtés de trois partenaires : Les Jardins de l'Anjou, le Vignoble Musset Roullier et le Domaine de La Brûlaire.

Le tourisme d'affaires des Mauges s'est doté d'une vidéo de promotion, lancée lors des RDV de la Réussite auprès de plus de 300 acteurs économiques du territoire.

En plus des retombées directes de l'entreprise cliente au prestataire, le service a mis en place 29 dossiers concernant 1 584 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 87 220 €, soit un budget moyen de 55 € par collaborateur.

UNE SAISON TOURISTIQUE POSITIVE

L'année 2022 a été marquée par le retour des touristes étrangers, et, avec le maintien de la clientèle de proximité, une fréquentation de + de 30 % supérieure à celle de l'an dernier. Les accueils des offices de tourisme et en mobilité ont enregistré 19 587 demandes.

Plus de 45 000 passages ont été comptabilisés sur le compteur de La Loire à Vélo à Saint-Florent-le-Vieil.

Près de 120 000 entrées payantes ont été recensées dans les sites de visites et d'activité.

Un inventaire de l'offre d'hébergements couplé d'une enquête sur les taux d'occupation moyen par hébergement (en nette hausse par rapport à 2021) a permis d'estimer les retombées économiques du tourisme sur le territoire. 991 528 nuitées sont ainsi estimées pour un chiffre d'affaires direct dans les hébergements marchands évalué à près de 12 millions €. Les retombées touristiques directes et indirectes des activités touristiques peuvent être estimées à environ 58 M€ sur le territoire de Mauges Communauté.

UN PLAN MÉDIATIQUE AMBITIEUX, UNE PRÉSENCE NUMÉRIQUE ACCRUE ET UNE NOUVELLE BROCHURE « INSPIRATIONS »

153 retombées médiatiques dont Le Monde, Libération, France Bleu, France 2, France 3, M6, Ouest-France toutes éditions... ont marqué l'année 2022.

Une présence numérique accrue a également contribué à renforcer l'image et la notoriété du territoire :

- > Le site web a enregistré 182 094 visiteurs uniques (+14 % par rapport à 2021)
- > Les réseaux sociaux représentent 7 952 fans sur Facebook, 1 975 abonnés sur Instagram, 2 090 relations sur LinkedIn (+ 853 relations en 1 an), 438 abonnés sur Twitter
- > La newsletter touche 3 008 contacts avec un taux d'ouverture proche de 50 %.

La brochure Inspirations a été renouvelée en cohérence avec la stratégie éditoriale « Au Fil de l'Ô », elle traduit la philosophie des Mauges à travers de nombreuses suggestions de découvertes du territoire.

Zoom sur la Vallée de l'Èvre

Une des thématiques principales travaillées au cours de l'année 2022 avec celle des jardins, a été la vallée de l'Èvre. En concomitance avec la sortie de la nouvelle carte de randonnée

Au Fil de l'212vre, éditée par Montrevault-sur-212vre et Beaupréau-en-Mauges, le sujet a été valorisé lors d'une des 6 opérations presse avec notamment une retombée significative dans le magazine « Escapades en Régions », l'accueil d'un blogueur-influenceur de Loire-Atlantique (production de contenus blog et réseaux sociaux, dont photos) et la création d'une vidéo courte traduisant la nature et la tranquillité de l'Èvre à travers la randonnée et le kayak. En parallèle, Ôsez Mauges a produit ses propres contenus photo, vidéo et textes pour mettre cette thématique en avant sur le site web, les réseaux sociaux et la newsletter, avec l'objectif de produire une communication forte, harmonieuse et cohérente.

PROXIMITÉ ET ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES

174 offres partenaires loisirs et affaires constituent un réseau de professionnels leur permettant de s'allier pour des projets communs et de bénéficier d'outils, de service et d'accompagnements pour le développement et la promotion de leurs activités. Ce qui est proposé est issu de l'écoute et du recensement continu de leurs besoins et attentes : des ateliers thématiques, des accompagnements personnalisés, de la diffusion de documents, la participation à des salons ou foires, des reportages photo, le pass ExplÔration permettant aux hébergeurs de conseiller à leurs clients des activités et visites à des tarifs réduits et des campagnes de spots radio.

3 temps forts favorisant l'interconnaissance ont mobilisé les prestataires : lancement de saison au Théâtre Foirail en mars, LA rencontre Événements Pro en avril et la Masterclass en octobre.

Une passerelle web du tourisme durable recensant les services, contacts, conseils et financements possibles a également été mise en place, elle a recensé plus de 900 visiteurs.

Les 6 référentes (une par commune nouvelle), interlocutrices privilégiées et de proximité pour les prestataires de loisirs et d'affaires, ont développé leurs compétences lors d'une formation en fin d'année sur l'accompagnement des porteurs de projets.

En 2022, 32 nouveaux projets ont émergé (contre 14 en 2021).

C'EST QUOI TON ENTREPRISE ?, ÉVÉNEMENT PHARE EN PAYS DE LA LOIRE

C'est l'événement phare de la rentrée dédié au tourisme industriel et de découverte économique dans les Mauges. 2022 a de nouveau enregistré des chiffres records avec 84 entreprises et 2 841 visiteurs. Toutefois les nombreux désistements de dernières minutes ont parfois déstabilisé les entreprises lors de leurs visites.

Du côté des visiteurs, comme des entreprises, tous sont unanimes et louent l'intérêt d'une telle manifestation organisée sur le territoire. « C'est quoi ton entreprise ? » participe pleinement à développer le dynamisme économique des Mauges et à mieux faire connaître les savoir-faire locaux.

KDÔMAUGES AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Mis en place en 2020, les chèques KDôMauges permettent aux habitants, aux entreprises et à leurs salariés de bénéficier d'un bon cadeau pour consommer local : bien-être, gastronomie, culture, loisirs, bricolage... La gouvernance est partagée entre les 6 communes nouvelles et Mauges Communauté et portée - au niveau administratif, juridique, comptable et technique – par Ôsez Mauges.

Après un succès impressionnant en 2020 et 2021, l'année 2022 a connu un ralentissement avec seulement 100 660 € de vente ce qui donne tout de même un résultat total en trois ans de 562 430 €.

LE RETOUR DE TABLES DES MAUGES, TABLES DE LOIRE

Après 2 années d'interruption, un nouveau programme a pu être mis en place avec 14 restaurants des Mauges sur la période d'octobre 2022 à avril 2023. Le concept ? Un menu unique, « carte blanche » du chef, à un tarif unique (29 €) valorisant les produits locaux. Pour un restaurant, cette opération permet de capter une autre clientèle souvent constituée de petits groupes d'amis habitant le territoire ou proches alentours.

LA NOUVEAUTÉ 2022 : MON CÔFFRET DES MAUGES

« Mon cÔffret des Mauges » soutient les circuits courts entre 51 producteurs engagés et 13 distributeurs locaux. Le concept répond à la fois aux objectifs du Plan Alimentaire Territorial et aux enjeux d'attractivité et d'identité du territoire. Avec le pôle du développement économique de Mauges Communauté, un packaging commun a été imaginé pour être fourni (à prix coûtant) aux distributeurs. En fin d'année, une vaste campagne de communication « Les tickets d'or » a été réalisée.

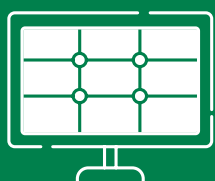
À partir du lancement en juillet 2022, 610 packagings ont été vendus sur l'année 2022.

VERS UN DÉVELOPPEMENT DE L'INGÉNIEURIE TOURISTIQUE

Ces premières années, et notamment 2022, ont vu se développer fortement la promotion touristique du territoire sous la marque Ôsez Mauges. Au terme d'une convention triennale de prestations de service avec Mauges Communauté, l'année 2022 a été l'occasion de questionner le rôle de la SPL pour les années suivantes. Les enjeux d'avenir ont défini un besoin accru d'ingénierie touristique au service de l'intercommunalité et des communes. Sans amoindrir ce rôle de promotion majeur, les prochaines années donneront davantage de place au développement du territoire en accord avec la feuille de route politique 2021-2030.



ÉNERGIES RENOUVELABLES



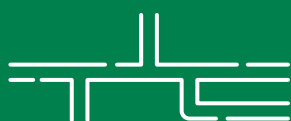
5,36 GWh

produits en 2022 par les
panneaux photovoltaïques
sur la centrale solaire
Smilé Bourgneuf



412

batiments et parkings
communaux étudiés
pour la solarisation



DORSALE
BIOGAZIÈRE

30 %

de la consommation de gaz
couverte par du biogaz
produit localement

Pour répondre à l'objectif fixé par Mauges Communauté de devenir un territoire à énergie positive avant 2050, la SEM Mauges Énergies assure le développement des énergies renouvelables sur le territoire des Mauges depuis 2020. Si la première phase du développement de Mauges Énergies a consisté à investir dans des projets qui sont rapidement entrés en phase de construction et de production, son objectif principal réside aujourd'hui dans le développement de projets afin d'y appliquer sa stratégie, basée notamment sur la gouvernance locale.

UNE CHARTE DÉPARTEMENTALE DE LA GOUVERNANCE LOCALE SIGNÉE

Mauges Énergies a contribué à l'élaboration d'une charte pour des projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale en Maine-et-Loire. Elle a été signée le 11 avril 2022 par de nombreux acteurs du développement des énergies renouvelables : collectivités, collectifs citoyens, développeurs, acteurs institutionnels... Elle est conduite par un comité de pilotage chargé de la faire vivre et chaque signataire s'engage à suivre les lignes directrices tracées autour de ce socle de valeurs communes.

UN POTENTIEL ÉOLIEN TOUJOURS PRÉSENT

Le Parc Éolien du Fief-Sauvin en cours de développement

Le développement du projet de parc éolien du Fief-Sauvin à Montrevault-sur-Èvre a suivi son cours en 2022, avec la réception de l'autorisation préfectorale en mars et la projection d'une mise en service en fin d'année 2024. La puissance installée sera d'environ 14 MWc.

Les discussions sont en cours avec la société Valorem pour une entrée de Mauges Énergies et des citoyens, sous l'égide de l'association Vents d'Èvre, en phase de financement du projet, à l'horizon du troisième trimestre 2023. Le collectif citoyen a commencé la récolte de promesse d'investissements lors du troisième trimestre 2022.

Deux sites éoliens potentiels identifiés

L'année 2022 a été l'occasion de poursuivre des discussions déjà engagées avec deux développeurs en vue de prévoir un partenariat en matière de co-développement, d'intégrer des citoyens dans ces discussions et d'engager un dialogue avec les communes concernées.

Le premier projet au développement 100 % territorial a reçu un avis défavorable de la commune. Les discussions et actions de sensibilisation auprès du conseil municipal sont en cours. Le second site est projeté sur un développement citoyen. La SEM a mené tout au long de l'année 2022 des actions de sensibilisations pour faire émerger un collectif autour des énergies renouvelables citoyennes prêt à participer au portage de ce projet.

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN PLEIN ESSOR

La centrale photovoltaïque Smilé Photov'Bourgneuf en service et inaugurée

L'investissement dans la centrale solaire au sol Smilé Photov'Bourgneuf s'est concrétisé en juillet 2021 à hauteur de 153 125 €, pour une puissance installée de 4,9 MWc. La centrale solaire au sol, est construite sur l'ancien site d'enfouissement de déchets non dangereux appartenant à Valor3E et situé à Mauges-sur-Loire sur la commune déléguée de Bourgneuf-en-Mauges. Cette prise de participation a été l'occasion pour Mauges Énergies de prendre la Présidence et la gestion administrative de la SAS en mars 2022. La centrale, en service depuis le 25 février 2022, a été inaugurée le 29 avril.

Un projet à la Baconnière

Les discussions ont été engagées avec le développeur du projet de la centrale solaire photovoltaïque au sol de La Baconnière pour une entrée du territoire dans le capital à hauteur de 49 %. Ce projet est situé sur la commune de Sèvremoine à Roussay et plus précisément sur l'ancien site d'extraction d'uranium appartenant à la société Orano. De grande envergure, la centrale présentera une puissance installée de 13 MWc. Sa mise en service est prévue pour le deuxième trimestre de l'année 2023.

Du photovoltaïque sur les bâtiments communaux

Mauges Énergies a commencé à développer des toitures photovoltaïques sur des bâtiments communaux ou des bâtiments en lien avec les

compétences de Mauges Communauté. Ainsi, trois projets ont fait l'objet en 2022 d'une étude de potentiel :

- > le centre technique Est de Saint-André-de-la-Marche à Sèvremoine – livraison du bâtiment prévue en avril 2023 ;
- > le futur pôle de santé de Saint-Macaire-en-Mauges à Sèvremoine – livraison du bâtiment prévue en début d'année 2024 ;
- > l'usine d'eau potable de Montjean-sur-Loire à Mauges-sur-Loire - livraison du bâtiment prévue en 2025.

Identifier le potentiel du territoire

Afin d'exploiter le potentiel photovoltaïque du territoire et d'atteindre les objectifs ambitieux de multiplier par trois la production d'électricité photovoltaïque à l'horizon 2030, Mauges Énergies a lancé deux études :

- > pour évaluer le potentiel d'installation d'ombrières sur les parkings des zones d'activités du territoire ;
- > pour identifier le potentiel de solarisation des toitures du patrimoine des communes.

La première étude sur les ombrières a permis d'identifier un potentiel de 15 Mw. La seconde étude a été réalisée avec la contribution des communes, afin d'identifier l'ensemble des bâtiments et parkings solarisables. Le développement de ces installations photovoltaïques est envisagé sur les années 2023 à 2026, pour un total de 3 Mw.

UNE SAS MAUGES BIOGNV POUR LA MOBILITÉ

L'objectif est double : proposer aux transporteurs une alternative aux carburants fossiles, en développant des stations d'avitaillement BioGNV et diversifier les usages du biogaz produit par les unités de méthanisation du territoire et de le valoriser en carburant local.

Pour sensibiliser sur ces avantages et présenter des exemples de réalisation concrètes dans ce domaine, une visite pour les acteurs intéressés par cette filière a été organisée. Une société dédiée au développement, à la construction et à l'exploitation de station BioGNV a été créée en avril 2022 : Mauges bioGNV. L'actionnariat associe trois types d'acteurs : collectivités, transporteurs/chargeurs et producteurs de biogaz. Conformément à l'étude de potentiel, le premier projet de cette SAS est la station de la Pommeraye à Mauges-sur-Loire, dans la zone d'activité du Tranchet.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ANIMATION TERRITORIALE



27

actions du PCAET
engagées



20 %

des besoins énergétiques
du territoire couverts
par la production d'EnR



800

participants
à Changer d'Ère #4



6

collectivités labellisées
2 étoiles Territoire Engagé
Air Énergie Climat

Le plan climat air énergie territorial (PCAET) qui constitue la feuille de route de la transition énergétique a adopté sa vitesse de croisière en 2022. Dix nouvelles actions ont été engagées, soit un total de 27 actions sur 38. La mobilisation du territoire est totale, et les partenariats se développent avec les communes, dans le cadre de la démarche « Territoire Engagé », mais aussi avec les associations, les établissements scolaires et le monde agricole dans le cadre de deux appels à projets.

DEUXIÈME ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU PCAET

Le PCAET s'échelonne sur 6 années en s'appuyant sur un programme d'actions articulé autour de 7 axes, 38 fiches actions et 120 sous actions. L'objectif à long terme pour Mauges Communauté est de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050. Ce premier PCAET doit donc assurer les bases de cette trajectoire en mobilisant les acteurs du territoire.

2022, constitue la deuxième année de mise en œuvre du PCAET. Parmi les 38 actions, on peut considérer que 27 ont été engagées ou poursuivies en 2022. Pour synthétiser les réalisations de 2022, 3 actions phares peuvent être mises en lumière car elles vont permettre de structurer la démarche et d'impliquer les acteurs du territoire :

- > l'appel à projets « Initiatives Citoyennes pour la transition écologique » à destination des associations et établissements scolaires du territoire ;
- > l'appel à projets « agriculture et climat » pour accompagner le secteur agricole dans la transition et l'adaptation au changement climatique ;
- > la labellisation « Climat – Air – Énergie » et l'animation collective avec les communes pour décliner les objectifs du PCAET au niveau du fonctionnement des collectivités.

Ces actions sont pilotées par le service stratégie écologique et animation territoriale, mais aussi par les autres services de Mauges Communauté ou des partenaires du territoire.

LES MAUGES LABELLISÉES TERRITOIRE ENGAGÉ CLIMAT – AIR – ÉNERGIE

Ce label est une démarche d'amélioration continue évaluée par une labellisation graduelle avec un nombre d'étoiles allant de 1 à 5. C'est une véritable boîte à outils couplée à une méthodologie rigoureuse qui permet d'appliquer sur le patrimoine et les compétences des collectivités la stratégie du PCAET : sobriété, efficacité et renouvelables.

Mauges Communauté et les 6 communes du territoire se sont investies en 2021 dans la démarche de labellisation. En 2022, les élus et les agents des 7 collectivités accompagnés d'un conseiller externe, ont recensé les actions engagées et à venir à l'échelle de chaque commune mais également à l'échelle du territoire sur les thématiques climat – air – énergie pour créer leur plan d'actions.

En septembre 2022, Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre, Sèvremoine et Mauges Communauté ont sollicité une labellisation auprès de la Commission Nationale. Après un audit et un passage en commission, le jury a labellisé les 6 collectivités au niveau 2 étoiles. Les nouvelles élections à Orée-d'Anjou ont décalé le calendrier, la commune la sollicitera en 2023. Cette labellisation marque une nouvelle étape dans l'engagement collectif en faveur de la transition écologique. La mise en œuvre du plan d'actions au cours des quatre années à venir permettra de solliciter une nouvelle étoile.



UN APPEL À PROJETS INITIATIVES CITOYENNES EN LIEN AVEC LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les thématiques retenues de cet appel à projets sont celles portées par les programmes économie circulaire, PCAET et prévention des déchets de Mauges Communauté. Cet appel à projet a plusieurs objectifs : soutenir les porteurs de projet engagés dans la transition écologique ; rendre visible la transition écologique dans sa diversité auprès de la population ; faire émerger des solutions innovantes et renforcer les liens entre acteurs de la société civile, habitants et collectivités

52 dossiers ont été reçus pour un total de près d'un million d'euros sollicité. Pour soutenir ces projets un budget initial de 200 000 € sur 2 ans avait été voté. Pour tenir compte de la forte mobilisation des acteurs du territoire, l'enveloppe totale a été portée à 400 000 € sur 2 ans.

36 dossiers ont été sélectionnés par un jury d'élus de Mauges Communauté, en prenant en compte le rayonnement et la dimension projet, la qualité du dossier, le travail partenarial et le lien avec les plans stratégiques de Mauges Communauté. Les thématiques sont diverses comme : la mobilité domicile-travail, l'autoconsommation collective solaire, des programmes d'animation et de sensibilisation, la création d'une matériauthèque, des projets de jardinage partagé, des repair-café, des projets d'économie circulaire, etc.

Ces projets seront développés en 2023 et 2024.

UN APPEL À PROJETS AGRICULTURE ET CLIMAT

Voir page 35

UN RICHE PARTENARIAT POUR CHANGER D'ÈRE #4

Changer d'Ère est le rendez-vous annuel de la transition écologique de Mauges Communauté. Le principe de cet événement est de s'associer à une autre manifestation du territoire et ainsi changer de thème, de lieu et de public chaque année. Pour 2022, Mauges Communauté et l'Écocyclerie des Mauges se sont associées pour un partenariat inédit et ont organisé le festival « Mode in Mauges » à Saint-Quentin-en-Mauges, avec le soutien de la commune de Montrevault-sur-Èvre.

Paradoxalement, cet événement destiné à sensibiliser autour du changement climatique a été victime de la canicule. Le programme du samedi a été modifié pour s'adapter et la fréquentation a été moindre que prévue. Cependant, 800 spectateurs ont participé à ce temps familial et festif, pour s'interroger sur l'impact du secteur textile sur l'environnement, les différents modes de consommation possibles, l'émergence des filières de « seconde main » et donner envie d'agir concrètement pour la transition énergétique. Un programme varié a permis aux spectateurs d'assister à des causeries pour mieux comprendre l'impact environnemental de la filière textile, de discuter avec des organisations qui œuvrent pour le développement d'une autre manière de consommation, de participer à de nombreux ateliers ludiques pour petits et grands ou simplement profiter des animations musicales et des spectacles. Les spectateurs de



l'évènement ont également pu assister à un défilé de mode porté par l'Écocyclerie des Mauges ainsi qu'à des ateliers de création animés par des professionnels.

Un temps d'échanges spécifique a été organisé le vendredi avec des ateliers ludiques pour 75 collégiens et un atelier d'échanges autour de l'économie circulaire l'après-midi pour une quinzaine de professionnels de la filière textile.



FORMER À LA FRESQUE DU CLIMAT

Véritable outil de sensibilisation, la Fresque du Climat est un atelier convivial et collaboratif qui s'appuie sur le rapport du GIEC pour faire le lien entre les causes et les conséquences du changement climatique. Cette année encore, les élus et les agents du territoire ont pu participer à différents ateliers pour améliorer leur connaissance. 60 élus ont en effet été formés en 2022 ainsi que des agents de l'agglomération.

PARTICIPATION ACTIVE AU GRAND DÉFI ÉCOLOGIQUE DE L'ADEME

Toujours dans une démarche de sensibilisation, les élus et agents de l'agglomération ont pu participer au Grand défi écologique de l'Ademe. Cette première édition du défi, organisée à l'occasion des 30 ans de l'ADEME, s'est déroulée à Angers les 29 et 30 mars 2022. Cet événement fait suite à la publication par l'ADEME de quatre rapports qui proposent 4 trajectoires pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Cet événement inédit a proposé aux

acteurs économiques, organisations publiques et privées, d'éclaircir ces scénarios prospectifs, d'en débattre et de s'y projeter concrètement.

Mauges Communauté a ainsi participé à cet événement avec l'implication d'une cinquantaine d'élus et agents sur les deux jours. Cela a participé à l'acculturation du territoire et à créer une dynamique commune.

PERSPECTIVES 2023

- ✓ Réalisation du bilan à mi-parcours du PCAET.
- ✓ Accompagnement des lauréats des appels à projets « agriculture climat » et « initiatives citoyennes en lien avec la transition écologique ».
- ✓ Mise en œuvre des actions du PCAET et du label « air-énergie-climat ».
- ✓ Mise en œuvre d'un programme de lutte contre la précarité énergétique.
- ✓ Mettre les objectifs climat, air et énergie au cœur du SCoT.



A photograph of two men standing in a field. The man on the left is wearing a bright orange high-visibility work suit with reflective stripes. The man on the right is wearing a dark jacket and glasses, seen from the side. In the background, there is a large white horizontal pipe or tank, some trees, and a cloudy sky. The entire image has a warm, yellowish-orange tint.

VIVRE ENSEMBLE

>> UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
ORGANISANT DES SERVICES
DE QUALITÉ



53

spectacles dans 20 lieux
différents
sur tout le territoire



25 000
spectateurs



1 122
abonnés



168

Pass'Famille vendus

Suivant sa feuille de route, Mauges Communauté continue à développer une politique culturelle à l'échelle de l'agglomération, en concertation avec ses six communes. Celle-ci s'articule désormais autour de trois grands domaines : le spectacle vivant, le patrimoine et les musiques actuelles. Chacun s'inscrit dans une démarche qui lui est propre, adaptée aux enjeux de chaque secteur, et collectivement, ils participent au dynamisme et à la qualité de vie dans les Mauges. Parce que la culture devient un enjeu d'attractivité et d'identité du territoire.

L'ACTION MUSIQUES ACTUELLES SE PRÉCISE

Initiée en octobre 2021, la démarche en faveur des musiques actuelles s'est poursuivie tout au long de l'année 2022. Trois réunions collectives ont été organisées avec les acteurs volontaires repérés sur les six communes de Mauges Communauté pour identifier leurs besoins, difficultés et projets, et commencer à travailler ensemble sur des pistes d'actions à mettre en œuvre à l'échelle de l'agglomération. Cette analyse a été ensuite complétée par des rencontres dans chacune des communes entre acteurs, élus et agents, sous l'animation de Thierry Bidet, directeur des Z'éclectiques, prestataire pour cette mission.

Les premières initiatives durant l'année 2022 ont été de faciliter la mise en réseau des acteurs à l'aide de l'application de messagerie Slack, d'apporter des conseils aux acteurs et communes sur l'organisation de leurs événements, de proposer des parcours musiques actuelles au sein de la saison scolaire Scènes de Pays en partenariat avec les Z'éclectiques.

Si les musiques actuelles sont bel et bien présentes dans les Mauges, avec une réelle implication des acteurs sur le territoire, il subsiste des différences parfois importantes entre eux à la fois dans leurs dimensions, leurs envies et les soutiens dont ils bénéficient.

LA DÉMARCHE PATRIMONIALE PREND RÉELLEMENT SES MARQUES

Une participation nombreuse aux réunions organisées dans les communes, un dialogue continu avec les collectivités, l'organisation de visites découvertes dans les départements voisins, des projets d'animation sur le patrimoine local avec les écoles, la coordination des Cahiers des Mauges et des Éditions de Pays, l'administration du blog « racontez-les-mauges »... C'est l'ensemble de ces actions qui, mises bout à bout, participent pleinement à la démarche et dynamique patrimoniale.

Des groupes de travail par commune

Pour découvrir de manière approfondie toutes les formes de patrimoine : églises, châteaux, jardins, Guerre de Vendée bien entendu, mais aussi entreprises, sites de production agricole, congrégations, lavoirs, centres-bourgs ou encore jeux de boules... plusieurs groupes de travail se sont engagés de manière régulière et continue dans la démarche menée par le cabinet FuturOuest.



Des journées pour découvrir des sites voisins

Deux journées découvertes ont été organisées en 2022 : la première en Loire-Atlantique pour découvrir le Chronographe à Rezé et le CIAP du vignoble nantais à Vallet et le deuxième jour en Vendée pour visiter l'Historial, puis Vendée Vitrail et enfin le Ludylab. Une cinquantaine de personnes élues ou associatives des Mauges ont pu apercevoir des réalisations muséographiques, des démarches innovantes ou bien échanger sur place avec les acteurs locaux.

UNE ANNÉE HEUREUSE AVEC LE RETOUR DU PUBLIC POUR SCÈNES DE PAYS

Après un début d'année encore marqué par les mesures sanitaires liées au Covid (arrêt des jauges limitées le 2 février 2022), la suite a été plus heureuse avec progressivement un retour du public dans les salles de spectacles. Une situation qui s'est confirmée au fur-et-à-mesure de la saison 2021-2022 et encore davantage au lancement de la saison 2022-2023. Le nombre d'abonnés, de spectateurs est revenu à son niveau d'avant, avec une vraie satisfaction du public des propositions qui leurs sont faites.

Bien au-delà des spectacles proposés, c'est tout un projet artistique et culturel de territoire qui a pu se (re)développer en 2022 avec les six communes : les spectacles sur le temps scolaire à destination des écoles des Mauges, les projets avec les élèves amateurs en musique, danse..., l'accueil et la mise en œuvre de résidences d'artistes dans les communes, de rendez-vous communs avec les acteurs en proximité avec les habitants.

Cette offre culturelle et le dynamisme de son maillage d'acteurs culturels et sociaux (...) participent pleinement aux objectifs d'animation et solidarité souhaités par les élus à l'échelle de Mauges Communauté et les autres collectivités partenaires.



LE PATRIMOINE MIS EN IMAGES

Une Collection de Pays qui s'étoffe

Après un premier tome consacré à l'archéologie des Mauges, Mauges Communauté continue d'apporter très modestement son appui à l'acteur local, les éditions d'ici, pour la réalisation d'un deuxième ouvrage sur le patrimoine local, « La Loire de mon père », réalisé par le photographe Dominique Drouet. Une découverte sensible de la Loire maugeoise, au gré des crues et des étiages, au fil des personnages qui l'animent.

Un blog invite à raconter-les-mauges.fr

Mis en ligne en janvier 2022, cet outil collaboratif a vocation à être un lieu d'expression qui appartient à tous ceux qui souhaitent partager leurs savoirs ou leurs expériences pour faire (re) découvrir et mieux connaître les Mauges. Telle une vitrine virtuelle, il valorise toutes les forces et la richesse du patrimoine des Mauges.

Sans prétendre être exhaustif et au-delà d'une simple compilation, il a pour intention de favoriser les échanges, les partages de connaissances, d'encourager les nombreuses initiatives des acteurs publics et privés qui agissent sur la protection et la valorisation des éléments patrimoniaux des Mauges.



PERSPECTIVES 2023

- ✓ Identification des actions musicales actuelles à mener avec les communes.
- ✓ Finalisation de la démarche patrimoine en juin et mise en œuvre des réflexions engagées.
- ✓ Réflexion à mener autour de la mise en œuvre d'un contrat local d'éducation artistique (CLEA).



SOLIDARITÉS SANTÉ



10 946
habitants sans
médecin traitant



1 614
personnes âgées
accompagnées



496
personnes
en situation de handicap
accompagnées



32 %
des 18-24 ans
souffrent d'un trouble
de santé mentale

L'année 2022 a été marquée par le lancement du nouveau contrat local de santé (CLS) dans la foulée de la fermeture du centre de vaccination anti-covid 19 en mars 2022, signe que la santé est devenue un enjeu prioritaire du territoire et pour cause les sondages montrent que la Santé est le sujet de préoccupation n°1 des Français.

LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2 LANCÉ

Le 16 mars 2022, Mauges Communauté a lancé l'élaboration de son 2^e CLS au côté de l'ARS, des communes et de l'ensemble des professionnels de santé. Le contrat local de santé est un outil au service d'une stratégie territoriale en santé pour les 5 ans à venir avec une ambition forte mais simple, celle de permettre aux 120 000 habitants de se soigner en attirant des professionnels de santé sur le territoire, en développant la coordination des acteurs et en organisant au mieux l'offre. Il s'agit également de permettre aux habitants d'être acteurs de leur parcours de santé en proposant une politique de prévention et de promotion de la santé efficace.

La réussite du 1^{er} CLS (2017-2021) a reposé sur les actions et expérimentations en direction de publics divers : personnes en situation de handicap, personnes âgées, grand public, jeunes...mais également sur la force du partenariat entre les collectivités, les professionnels, les associations et l'opportunité de la transversalité en décroissant les politiques santé/habitat/mobilités/transition énergétique. La crise sanitaire a en outre renforcé le rôle de l'intercommunalité dans le domaine de la santé en devenant un interlocuteur privilégié des acteurs de la santé du territoire.

Malgré des résultats encourageants, le diagnostic local de santé « Où en sont les Mauges sur la santé ? » présenté le 21 octobre 2022 aux acteurs du territoire démontre qu'il reste beaucoup à faire.

Le territoire est globalement jeune mais la part des plus de 75 ans va doubler d'ici 2030. Les Mauges, souffrent d'un manque de professionnels de santé : médecins, dentistes, kinésithérapeutes... Au 30 juin 2022, 10 946 personnes sont sans médecin traitant, dont 1 022 en affection de longue durée. La santé mentale de la population est une préoccupation majeure renforcée par la crise sanitaire.

« Il faut décroisser la santé »

Des dizaines d'acteurs de la santé ont lancé hier le chantier du 2^e Contrat local de santé de Mauges Communauté. Les habitants seront aussi à nouveau questionnés.



Devant le public du Parc local de santé, une campagne d'information sur la qualité de l'air intérieur et la qualité de l'eau potable a été menée par le Parc local de santé de Mauges Communauté.

C'est la nuit d'été de la santé. Des dizaines d'acteurs de la santé ont lancé hier le chantier du 2^e Contrat local de santé de Mauges Communauté. Les habitants seront aussi à nouveau questionnés.

Le Parc local de santé de Mauges Communauté a lancé hier le chantier du 2^e Contrat local de santé. Les habitants seront aussi à nouveau questionnés.

Le Parc local de santé de Mauges Communauté a lancé hier le chantier du 2^e Contrat local de santé. Les habitants seront aussi à nouveau questionnés.

Le Parc local de santé de Mauges Communauté a lancé hier le chantier du 2^e Contrat local de santé. Les habitants seront aussi à nouveau questionnés.

A SAVOIR Convaincre les jeunes médecins

Les jeunes médecins ont été convaincus par le Parc local de santé de Mauges Communauté.

Les jeunes médecins ont été convaincus par le Parc local de santé de Mauges Communauté.

Toutes les populations sont concernées et plus particulièrement les jeunes. À l'échelle des Pays de la Loire ce sont 32 % des 18-24 ans ont un trouble de santé mentale, +11 points par rapport à l'ensemble de la population...

Pour répondre à ces enjeux, la co-construction du nouveau contrat local de santé a été entamée en 2022. Lors d'ateliers thématiques, les acteurs (élus, professionnels de santé, institution, intervenants sociaux...) ont défini et priorisé ensemble les objectifs stratégiques et les actions à poursuivre sur le territoire.

Six ambitions prioritaires sont déjà identifiées :

- > l'attractivité et l'accueil des professionnels de santé ;
- > la politique territoriale en faveur de la santé mentale des habitants ;
- > la politique territoriale en matière de prévention et promotion de la santé ;
- > l'innovation dans les parcours des personnes âgées et en situation de handicap ;
- > l'intégration des enjeux de santé environnement ;
- > l'enjeu de transversalité avec le Plan Climat, le Plan Alimentaire Territorial, le Plan Mobilité et le Plan Local de l'Habitat.

UNE POLITIQUE DE SANTÉ ACTIVE AVEC UN ACCENT SUR LA PRÉVENTION

En parallèle de l'élaboration du CLS 2, l'année 2022 a permis la mise en œuvre d'actions concrètes.

- > Du 11 au 15 octobre : une semaine d'actions pour promouvoir les métiers du soin, en tension sur notre territoire, auprès des jeunes générations et des demandeurs d'emplois avec le vendredi 14 octobre une matinée dédiée qui a permis d'accueillir 40 personnes autour de 7 organismes de formation, 17 employeurs, 8 jeunes en CEJ en soutien.
- > La mise en œuvre d'actions sur la santé mentale d'une part via le Dispositif d'Orientation Santé Mentale Insertion, l'organisation d'un ciné-débat le mardi 11 octobre à 20h30 à Sèvremoine / Saint-Macaire-en-Mauges, et la diffusion d'un répertoire des contacts utiles en cas de mal-être.
- > La poursuite d'une campagne de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur et du radon sur les communes de Chemillé-en-Anjou, Beaupréau-en-Mauges et Mauges-sur-Loire.



UNE COORDINATION DE PROXIMITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) et le centre local du handicap (CLH) ont poursuivi leur accompagnement auprès du public âgé de plus de 60 ans et des personnes en situation d'handicap.

L'équipe du CLIC a accompagné 1 614 personnes âgées dont 704 nouvelles personnes en 2022, contre 1 825 en 2021. Le nombre de personnes accompagnées en baisse s'explique par une hausse très forte de personnes aidées en 2021, un effet post COVID lissé. De plus, les différents mouvements et vacances de poste au cours de l'année peuvent expliquer la diminution du nombre de personnes aidées.

Les demandes d'information représentent 73 % de l'activité mais le nombre d'accompagnement et de coordination sont en fortes hauses 8 % en 2021, contre 14 % en 2022). Aussi, l'activité de l'équipe est centrée sur le suivi, la coordination entre les acteurs et l'accompagnement de la personne dans son projet de vie. Les situations de personnes isolées sont fréquentes, le manque de réponses des services à domicile (SAD) viennent complexifier ces situations. Face à un secteur en tension, les besoins de coordination autour des situations s'intensifient et mobilisent plus de temps (réunions synthèses, nombre d'entretiens et contacts en hausse).

Dans la même dynamique, 496 personnes en situation de handicap ont également été accompagnées par le référent handicap en 2022 contre 340 en 2021. Les sollicitations des partenaires pour participer à des réunions partenariales, groupes de travail, actions collectives sont également très fréquentes. Ces chiffres sont en constante évolution depuis 2018, date de la création du service prouve que le CLH est identifié aujourd'hui comme un « lieu ressource » pour les personnes en situation de handicap.

Une mission d'actions collectives

Le CLIC et le CHL diversifient leur accompagnement avec l'organisation de temps collectifs : tables rondes, conférences, forum d'informations...



- > Les « Ateliers bien-être » en juin 2022 sur la commune de Montrevault-sur-Èvre.
- > Le bistrot mémoire, tous les 3^e mardis de chaque mois à Beaupréau-en-Mauges, en soutien aux aidants en partenariat avec les plateformes de répit du territoire

UN ENGAGEMENT AUPRÈS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Duoday 2022 s'est déroulé lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap en novembre. C'est le rendez-vous incontournable pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap, les recruteurs et les chefs d'entreprise. Pour cette 26^e édition, c'est également l'occasion pour Mauges Communauté de poursuivre son engagement auprès des personnes en situation de handicap et leurs proches : 5 duodays mis en place sur Mauges Communauté. Deux artistes de l'Artothèque ESAT Arc en ciel, de Beaupréau-en-Mauges, ont également présenté leurs œuvres exposées dans les locaux de Mauges Communauté et ont expliqué leurs différentes techniques.



4 cycles de formation ont été menés à destination des professionnels de la petite enfance, accueillant des enfants en situation de handicap, hors temps scolaire avec 30 professionnels formés sur l'année 2021/2022.

Une rencontre conviviale Parents – Groupe Facebook a été organisée le 8 octobre 2022. Ce groupe facebook, à destination des parents d'enfants porteurs de handicap a pour but de créer du lien entre les parents du territoire, les aider à faciliter la transmission d'informations, l'entraide entre pairs.

UNE ÉTUDE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

L'accueil des gens du voyage est une compétence obligatoire de Mauges Communauté dont la mise en œuvre est assurée dans le cadre du schéma départemental établi conjointement par le Préfet et le conseil départemental.

La collectivité assure ainsi la gestion de 3 aires, confiée à un prestataire privé :

- > une aire de 10 emplacements de 2 places caravanes, soit 20 places au total située rue de Vigneau à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges ;
- > une aire de 6 emplacements de 2 places de caravanes, soit 12 places au total située au lieu-dit « Le Bouchet » à Chemillé / Chemillé-en-Anjou ;

- > une aire de 3 emplacements de 2 places de caravanes, soit 6 places au total située Boulevard de l'Égalité à Saint-Macaire-en-Mauges / Sèvremoine.

Mauges Communauté a lancé fin 2022 une étude sur « l'accueil et l'hébergement des gens du voyage » afin d'être en conformité avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et avec l'action n°12 du plan local de l'habitat, avec pour priorités :

- > l'état des lieux de l'occupation des aires d'accueil des GDV sur le territoire et les besoins de création d'une nouvelle aire sur la commune de Mauges-sur-Loire ;
- > l'état des lieux relatifs à des besoins éventuels de sédentarisation des gens du voyage ;
- > l'élaboration d'un projet local social.

PERSPECTIVES 2023

- ✓ Signature du contrat local de santé 2 pour le deuxième semestre 2023.
- ✓ 3^e édition de Soli'Mauges autour de l'activité physique et de la culture pour tous.
- ✓ Réalisation de l'évaluation externe du CLIC.
- ✓ Réalisation d'une étude dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet social d'accueil des gens du voyage à l'échelle territoriale.



EAU ET ASSAINISSEMENT



3 900

contrôle d'assainissement
effectués



12 895

appels d'habitants
accompagnés



8,5 M€

de travaux d'investissement
en assainissement en 2022
dont 2 M€ de travaux
d'investissement en eau
potable

L'année climatique 2022 a été un véritable révélateur des tensions à venir sur les ressources disponibles. Ces évolutions, bien que pressenties depuis longue date, se sont particulièrement révélées auprès de tous les acteurs, par une prise de conscience collective des limites et des disparités de la ressource. La direction du grand cycle de l'eau a poursuivi sa structuration rapide dans le cadre de la feuille de route, avec l'ambition d'une gestion adaptée et assumée du patrimoine.

LE PÔLE GRAND CYCLE DE L'EAU POURSUIT SA STRUCTURATION

Ce sont 17 postes supplémentaires qui ont été ouverts en 2022 sur les différents services pour compléter la structuration du pôle, en plus des 18 ouverts en 2021. L'ancien bâtiment de l'imprimeur ICI a été acheté afin de permettre la réunion de l'ensemble des services du pôle. Les études d'aménagement du bâtiment se sont achevées et les travaux ont été engagés avec pour objectif une livraison au dernier trimestre 2023.

Le déploiement d'une politique pérenne de tarification

Avec un nouveau contrat de concession « eau potable » (cf. ci-après), l'agglomération a déployé une politique pérenne de tarification qui a pris effet au 1^{er} janvier 2022 :

- > un seul et unique prix de l'eau sur la part délégataire eau potable ;
- > le début de la convergence tarifaire en eau et en assainissement pour les parts collectivités, avec des parts fixes ajustées qui répondent au besoin de financements et des parts variables incluant une progressivité du prix de l'eau dans le but d'inciter à la sobriété.

Ces évolutions ont fait l'objet de communications régulières, notamment via des lettres explicatives accompagnant les facturations.

Le service s'est doté de moyens permettant de consolider à moyen terme les bases clients (recherche de consommation de puits non déclarés et d'habitants raccordés au réseau d'assainissement mais non déclarés à la redevance).

Mauges Communauté a pris le parti de ne pas engager de revoyure à la fin de l'année 2022, dans un contexte inflationniste non stabilisé.

UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION ENTAMÉ AVEC LA SAUR

Le nouveau contrat de concession de service public (CSP) a démarré avec l'entreprise SAUR au 1^{er} janvier 2022. D'une durée de 8 ans, il a été signé pour un chiffre d'affaires estimé à environ 60 M€.

Les modalités de suivi du contrat ont été renforcées par le recrutement d'un responsable du contrôle d'exploitation et du reporting mensuel avec le délégataire. Au deuxième semestre 2022, une délégation d'élus a également été missionnée pour le suivi des engagements.

À la fin du mois d'août 2022, un incident d'eaux colorées sur l'Unité de Distribution de Champtoceaux a impacté le service sur certaines communes déléguées d'Orée-d'Anjou et de Mauges-sur-Loire alimentées par l'usine de production de Champtoceaux. Cet évènement a été générateur d'actions correctrices avec la mise en œuvre de purges massives et un suivi renforcé sur l'usine et les réseaux. Un plan de gestion de crise a été élaboré avec la volonté de s'appliquer à toute difficulté en eau potable sur le territoire.

UNE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT EN RÉGIE CONFIRMÉE

Un audit du mode de gestion de l'assainissement a été mené en 2022 afin de déterminer l'organisation la plus à même de satisfaire aux objectifs du projet politique du grand cycle de l'eau. Cet audit, mené par le cabinet conseil ESPELIA, a confirmé l'exploitation en régie ; mode de gestion hérité des communes lors du transfert de la compétence assainissement. Afin de favoriser la structuration de la régie, l'audit a identifié des pistes d'accompagnement pour le service dont le déploiement aura lieu en 2023. Cette démarche a été menée dans un esprit de concertation et de co-construction avec une très grande implication et intégration des agents et de la direction. En parallèle de l'audit, un contrat de prestation a été attribué à l'entreprise SUEZ pour la gestion de 3 systèmes d'assainissement, contrat de transition qui sera requestionné suite aux conclusions de l'audit courant 2023.

DEUX NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION EN CONSTRUCTION

La première année de l'accord de programmation signée en 2021 avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a été riche en études et préparation de chantiers. La construction des stations d'épuration de Drain-Liré à Orée-d'Anjou et de Montfaucon-Montigné à Sèvremoine a été engagée dans ce cadre, tout comme quelques opérations de mise en séparatif de réseaux et le lancement de l'opération « équipements d'autosurveillance » pour étudier et suivre le fonctionnement des systèmes d'assainissement (environ 60 points équipés).

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES INTÉGRÉE

Levier important d'action afin de limiter les déversements aux milieux et d'inondation et de soutenir les ressources, le travail sur la gestion des eaux pluviales s'est poursuivi en étroite collaboration avec les communes.

En premier lieu a été défini le système de gestion des eaux pluviales et l'ingénierie en vue de la mise aux normes des installations. a ensuite été mis en œuvre le règlement de service « eaux pluviales », où se traduit les ambitions politiques en matière de gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP). Il s'agit d'impulser une gestion des eaux là où les pluies tombent. Cette démarche vertueuse est en cours d'accompagnement auprès des habitants et des acteurs de l'aménagement (investisseurs, agents immobiliers, notaires...).



GÉRER LES EFFLUENTS NON DOMESTIQUES

Les commissions communautaires développement économique et eau/assainissement ont défini ensemble une stratégie raisonnée/différenciée et ambitieuse sur la gestion des effluents non domestiques. L'objectif de cette action est d'éviter la perturbation des systèmes d'assainissement déjà en tension, tout en prenant en compte les activités déjà présentes sur le territoire et qui souhaiteraient se développer. Les nouvelles activités devront donc gérer au maximum leurs rejets par des installations privées. Pour les installations existantes, l'état des systèmes d'assainissement guidera la démarche d'accompagnement auprès des acteurs.

UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DE LA SUPERVISION GÉNÉRALE ENGAGÉE PAR LA RÉGIE EXPLOITATION ASSAINISSEMENT/EAUX PLUVIALES

Dans le cadre de la régie exploitation assainissement/eaux pluviales, le pôle support a développé un outil de pilotage des installations, dans une optique de professionnalisation et vue à distance. Un accompagnement important a été engagé auprès des agents pour développer les compétences (formations, habilitations...). Ce travail a été mené avec le service des ressources humaines pour la réalisation du document unique d'évaluation des risques (exposition, formations obligatoires...). L'année 2022 a été une année d'acculturation des services dans une optique d'amélioration de la relation à l'habitant.

Du fait des interdictions d'épandage de boues COVID, la régie exploitation a également poursuivi ses opérations de déshydratation des boues liquides. Ces dispositions ont eu un impact non-négligeable sur les charges de fonctionnement et la performance environnementale.

Enfin, au regard des tensions sur l'approvisionnement électrique fin 2022, la régie a établi un plan de crise pour gérer au mieux les risques de délestage des installations, plan de gestion validé par les services préfectoraux.

LE SERVICE CONTRÔLES ET CONSEILS HARMONISE SES PRATIQUES

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, le service Contrôles et Conseils s'est organisé afin d'harmoniser les pratiques concernant les contrôles d'assainissement collectif et non collectif du territoire. L'objectif est de pouvoir ainsi suivre l'ensemble des rejets des installations ou des raccordements des parties privatives potentiellement non maîtrisées qui peuvent être source de dégradation de la qualité des milieux.

Le service est composé de 11 agents réalisant les contrôles sur le terrain soit deux équipes pour le volet assainissement collectif et 6 techniciens pour la réalisation des contrôles d'assainissement non collectif. Trois agents sont toujours en cours de recrutement afin de compléter le service.

En quelques chiffres, le service a réalisé, en 2022, plus de 3 900 contrôles dont un peu plus de 1 700 pour l'assainissement collectif et 2 200 pour l'assainissement non collectif.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) a pour obligation de réaliser 2 000 contrôles périodiques par an afin de respecter la fréquence de 6 ans pour la vérification du bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif du territoire. En 2022, ce sont 1 433 installations qui ont été contrôlées dans ce cadre réglementaire et 233 systèmes d'assainissement non collectif qui ont été mis en conformité.

Le service s'est également doté de caméras d'investigations et d'un générateur de fumée afin d'apporter un meilleur conseil aux habitants lors des contrôles dans le cadre des ventes immobilières.

En parallèle et du fait de peu de mises en conformité d'installations privées, les règlements de service ont été mis à jour dans le but de responsabiliser les habitants à l'enjeu de correction des dysfonctionnements des systèmes d'assainissement en partie privative.

GEMAPI



6,3 M€

d'actions de prévention
des inondations



140 000 €

de travaux
cale du chèneveaux
finalisés en 2022

L'objectif de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques (GEMA) est l'atteinte du bon état des masses d'eau du territoire d'ici 2027. Il s'agit d'une compétence déléguée aux Syndicats ou établissements de bassin. D'autre part, la maîtrise d'ouvrage de la gestion et prévention du risque inondation d'autre part est déléguée à l'Etablissement Public Loire, intervenant déjà sur l'ensemble du linéaire du fleuve.

LES ACTIONS DES CONTRATS TERRITORIAUX MISES EN ŒUVRE

Les syndicats de bassins versants ont mis en œuvre une partie des actions inscrites dans les contrats territoriaux eau (CT-Eau), financés avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, et les intercommunalités. Ces actions permettent de restaurer les milieux aquatiques et favorisent ainsi la préservation de la biodiversité et les écosystèmes.

Sur le bassin de l'Èvre, le syndicat mixte des bassins de l'Èvre-Thau-St Denis-Robinets-Haie d'Alot (SMiB), a également porté plusieurs actions de restauration morphologique de cours d'eau, dans le cadre de son CT-Eau précédent : sur le ruisseau du parc de Beaupréau à Beaupréau-en-Mauges, sur l'Èvre, sur un affluent à la Jubaudière et sur le ruisseau du Merdereau de la Pommeraye à Mauges-sur-Loire.

En 2022, le SMiB et le syndicat Loire Aval (SYLOA) ont poursuivi le processus de renouvellement des CT-Eau entamés en 2021 sur les bassins versants Divatte-Robinets-Haie d'Alot. Le syndicat Layon Aubance Louet (SLAL) et l'EPTB Sèvre Nantaise sont en phase de mise en œuvre des actions. Mauges Communauté accompagne l'élaboration et du suivi de ces contrats.

Les Commissions locales de l'Eau et les syndicats de bassin ont engagé, en collaboration étroite avec les acteurs de l'eau dont Mauges Communauté, des études « hydrologie, milieux, usages, climat » avec pour objectif d'appréhender les impacts du réchauffement climatique sur les milieux aquatiques et la disponibilité de la ressource en eau. Ces études visent à redéfinir les volumes prélevables de manière à assurer, en fonction de la quantité d'eau disponible, un juste partage entre usages vitaux, milieux aquatiques et activités économiques. Ces études se poursuivront jusqu'en 2024.

LE PROGRAMME D'ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) DES VALS D'AUTHION ET DE LA LOIRE VALIDÉ

Le programme d'action de prévention des inondations (PAPI) des Vals d'Authion et de la Loire, porté et animé par l'Établissement public Loire (EP Loire), a été validé. Mauges Communauté y portera des actions de prévention du risque inondation pour les 6 prochaines années autour de la communication et de la sensibilisation, de la réduction de vulnérabilité, de la surveillance, de la gestion des écoulements, et des travaux de confortement des ouvrages (etc.), pour un total de 6,3 M€.

La majeure partie de l'investissement portera sur le confortement du système d'endiguement de Montjean-sur-Loire à Saint-Florent-le-Vieil sur la commune de Mauges-sur-Loire, à travers le programme global de fiabilisation (PGF), niveau

de sûreté T3 de 4,70 m à T80 crue de 6,45 m. L'année 2022 a été l'occasion de finaliser la première phase du projet, pilotée par l'EP Loire accompagné par le bureau d'étude SCE, dont les premiers travaux débuteront en 2023 pour un budget d'environ 1 M€. Le PGF, initié en 2022, prévoit des travaux jusqu'en 2026, pour un budget de 4 M€ en sus à partir de 2024.

Les travaux débutés fin 2021 pour un confortement de la cale du Chêneveau à Saint-Laurent-du-Mottay / Mauges-sur-Loire, secteur particulièrement érodé suite à la crue de février 2021, ont été finalisés.

LES RÉFLEXIONS SUR LA TAXE GEMAPI ENTAMÉES

Concernant le financement de la politique de gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), les premières réflexions ont été entamées sur la mise en œuvre de la « taxe GEMAPI » comme outil de financement des actions au service de la protection des territoires.





POLITIQUE DES DÉCHETS



94 kg/hab

d'ordures ménagères
collectées



105 kg/hab

de collecte sélective :
emballages, verre, papier



241 kg/hab

d'apport en déchèteries

2022 est l'année de la concrétisation des enjeux politiques en matière de réduction des déchets avec un PLPDMA officiellement validé et des actions qui s'intensifient. Cette année 2022 lance le processus de déploiement d'actions concrètes alors que les activités habituelles du service à l'habitant (accueil, collecte, facturation...) se poursuivent.

LE PLAN DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ADOPTÉ

Après la consultation du public organisée en janvier et février 2022, le plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) a été officiellement adopté au Conseil Communautaire de 23 mars 2022. Celui-ci s'inscrit au cœur du plan d'actions économie circulaire de Mauges Communauté. Ce programme ambitieux vise à réduire de 78 kg par habitant les déchets ménagers et assimilés (DMA) en 2025, au regard de 2019, soit passer de 481 à 403 kg de DMA par habitant.

Il s'appuie sur 27 actions réparties en 5 axes :

- > animer le plan d'actions en lien avec les autres plans de la collectivité ;
- > accompagner les citoyens dans les changements de modes de consommation ;
- > réformer l'accueil des usagers en déchèteries et accompagner la réduction des flux ;
- > accentuer la baisse des ordures ménagères ;
- > réduire et valoriser les autres flux.

Les priorités de ce plan s'articulent autour :

- > des biodéchets – sortir les restes alimentaires des ordures ménagères et végétaux issus des jardins des déchèteries en accompagnant les habitants pour valoriser ces ressources au plus près des lieux de productions ;
- > de la sensibilisation des publics scolaire et grand public ;
- > de la collaboration avec les partenaires associatifs,

Ainsi, en 2022, un nouveau marché a débuté pour continuer de déployer le compostage partagé de quartier et de pied d'immeuble. Le pôle prévention des déchets s'est également renforcé avec l'arrivée de deux

animatrices prévention des déchets pour animer les actions du PLPDMA.

Enfin, un appel à projets Transition écologique a été lancé en collaboration avec les services développement économique et stratégie écologique et animation territoriale. Ces projets sont dédiés à la sensibilisation des habitants aux enjeux de la transition écologique : mobilité, économie circulaire, sensibilisation à la réduction des déchets...

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI DES EMBALLAGES

Même si le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas, les quantités d'emballages ménagers confiées au service augmentent. Constatant une augmentation des refus de tri ces dernières années, une campagne de communication pour sensibiliser les habitants a été engagée en 2022. Un salarié du centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels à Orée-d'Anjou a accepté de prêter son image pour réaliser les visuels qui portaient sur les 4 erreurs de tri les plus significatives :

- > les couches et serviettes hygiéniques
- > les petits appareils électriques et électro-niques
- > les emballages imbriqués
- > les textiles et chaussures

Plusieurs supports ont été déclinés et affichés via différents canaux : réseaux sociaux, campagne d'affichage grand format, signatures mails ou encore via les camions de collecte des déchets.

L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

Le projet de réhabilitation de la déchèterie de Melay a pris du retard et est finalement reporté en 2023. Cependant l'année 2022 a permis d'engager les études pour la création des déchèteries de Jallais à Beaupréau-en-Mauges et Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine. Ces travaux devraient aboutir en 2023.

L'étude pour la création du site de La Pommeraye, qui viendra en remplacement des sites de Montjean-sur-Loire et Bourgneuf-en-Mauges à Mauges-sur-Loire, a aussi été engagée. La procédure administrative est plus longue s'agissant d'un site soumis à autorisation par les services de la préfecture. L'ouverture du site est prévu en 2025-2026.

PERSPECTIVES 2023

- ✓ Renforcement des actions en faveur du tri des biodéchets : compostage individuel, partagé et accompagnement des professionnels qui confient leurs déchets au service public.
- ✓ Travaux sur les sites des déchèteries de Jallais à Beaupréau-en-Mauges, de Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine et de Melay à Chemillé-en-Anjou.
- ✓ Désignation des lauréats de l'appel à projet Transition écologique



www.maugescommunaute.fr



1 rue Robert Schuman – La Loge - CS 60111
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex

02 41 71 77 10 // contact@maugescommunaute.fr